

# ENSEMBLE

POUR UNE VISION  
RÉGIONALE  
DE DÉVELOPPEMENT  
DURABLE


23 et 24 mai 2007

Bonaventure

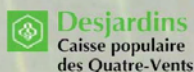
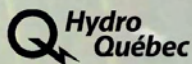
Place Bonaventure  
en Gaspésie

Information et inscription :  
418 534-4498  
ou 1 877 534-4498



Québec 

Avec la participation de :  
• Ministère des Affaires municipales et des Régions  
• Ministère du Développement durable,  
de l'Environnement et des Parcs



Actes du  
colloque

# Table des matières

Table des matières	1
Présentation et mise en contexte	2
Fiche synthèse du projet <i>Ensemble pour un avenir durable</i>	3
Résumé – Synthèse de l'événement	4
Programmation	7
Mot de bienvenue	8
Mot du président d'honneur	9
Comité organisateur, partenaires et commanditaires	12
Mot de la Conférence régionale des élu(e)s Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	13
Mot de la députée-ministre Nathalie Normandeau	14
Mot du ministère du Développement durable de l'Environnement et des Parcs	15
Colloque zéro-déchet et zéro-carbone	16
Animateur du colloque	19
Interprétation simultanée et traduction	20
<b>23 MAI 2007</b>	
Diagnostic de la situation actuelle de la région	21
Portrait quantitatif	21
Complément d'information sur les Micmacs	21
Complément d'information sur les anglophones	22
Portrait qualitatif (synthèse régionale de l'étape des consultations)	22
Patrick Béron – Ébauche de la vision	23
Panel – Une vision régionale de développement durable	24
Atelier et assemblée plénière sur les éléments de vision	25
<b>24 MAI 2007</b>	
Les ingrédients pour initier une démarche de développement durable	33
Conférences sur des moyens et outils de mise en œuvre	34
L'analyse de projet dans un contexte de développement durable	34
La gestion intégrée – Concepts et applications	35
Fonds d'actions québécois pour le développement durable et Fonds d'investissement en développement durable	36
Pourquoi miser sur des relations harmonieuses entre Micmacs, anglophones et francophones ?	38
Atelier et assemblée plénière sur la priorisation d'actions	40
Exemples de démarches de développement durable – Résumés des affiches	46
Entente d'engagement volontaire	57
Conclusion et suite	59
Liste des participants	60
Album photo	63
Annexe 1 – Vision régionale de développement durable	65

# Présentation et mise en contexte

Le colloque *Ensemble pour une vision régionale de développement durable* s'insère dans une démarche en quatre étapes visant à faciliter la mise en œuvre du développement durable sur le territoire de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.

En fait, cette démarche est celle du projet *Ensemble pour un avenir durable*. Elle vise principalement les décideurs et les acteurs socio-économiques de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Les objectifs du projet ainsi que la nature des quatre étapes sont présentés dans la fiche synthèse à la page suivante.

Le projet, initié et dirigé par le Conseil régional de l'environnement Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (CREGÎM), a débuté en novembre 2005. La première étape s'est concrétisée par la réalisation d'un premier colloque sur le développement durable les 18 et 19 mai 2006 à Gaspé. Lors de cet événement régional, un premier atelier a permis aux participants d'échanger et d'identifier les valeurs importantes pour la région.

Ce processus d'écoute, de réflexion et d'échange s'est poursuivi à l'automne 2006 lors de l'étape des consultations. Celle-ci a permis d'obtenir de précieuses informations concernant la vision souhaitée par les participants, les forces et faiblesses de la région, de même que les outils et moyens nécessaires à l'application des principes de développement durable dans nos communautés. Les informations recueillies ont été compilées et analysées permettant d'identifier treize éléments de vision qui sont communs au sein de la région.

Les 23 et 24 mai 2007, le projet s'est poursuivi par la réalisation d'un deuxième colloque, *Ensemble pour une vision régionale de développement durable*. Lors de cet événement, les treize éléments établis précédemment ont servi de base à la réflexion visant à doter la région d'une vision concertée de développement durable. Les actes du colloque présentent en détail le compte-rendu et les résultats de cette démarche.

Pour obtenir de plus amples informations sur le projet et sur les résultats des étapes précédentes, vous pouvez consulter l'onglet *Développement durable* du site Internet du CREGÎM au [www.cregim.org/durable.html](http://www.cregim.org/durable.html).

# Ensemble

## pour un avenir durable



Dans une grande région comme la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine, la démographie, le tissu social, le développement économique, les enjeux politiques et les défis environnementaux sont différents des centres urbains. C'est pourquoi, les décisions et les orientations doivent être prises à l'échelle régionale. Pour orienter le développement régional, il faut, plus que jamais, se doter d'une vision concertée du développement durable qui convienne aux communautés locales et aux générations futures.

Le Conseil régional de l'environnement de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (CREGÎM) reconnaît la pertinence et manifeste une volonté d'aller de l'avant dans la concrétisation du développement durable dans la région de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.

Dans cet esprit, le CREGÎM propose une démarche ciblant les leaders socio-économiques, les intervenants et les élus, qui aura pour but de contribuer à l'intégration des principes du développement durable dans les processus de planification et de prise de décisions. Cette démarche doit favoriser l'émergence d'une vision concertée du développement durable et identifier les principaux éléments et outils qui permettront sa mise en application dans la région.

### Les grandes étapes du projet

Le projet comporte quatre étapes, suivant une démarche qui rejoint les composantes du *Plan de développement durable du Québec*.

- Étape 1 : Information et mise à niveau des connaissances afin de développer un langage commun et de préparer les personnes et organisations impliquées à la deuxième étape.
- Étape 2 : Consultations des décideurs et des intervenants des différents secteurs du milieu afin d'identifier leurs préoccupations, leurs besoins et leurs contraintes.
- Étape 3 : Mobilisation et concertation des différents acteurs du milieu afin de développer une vision régionale globale du développement durable.
- Étape 4 : Structuration du suivi et propositions concrètes d'actions selon les priorités régionales identifiées lors des consultations et du colloque.

### Retombées du projet

Le projet permettra de créer une synergie par rapport au développement durable dans la région, tant au niveau économique, social, qu'environnemental. La région possèdera une vision concertée du développement durable pour aujourd'hui et pour l'avenir qui harmonisera les valeurs sociales, environnementales et culturelles avec les choix économiques.

Les décideurs et les acteurs socio-économiques de la région, qui influencent le développement, obtiendront des connaissances additionnelles sur le développement durable. De par leur participation et leur consultation, les principaux enjeux des secteurs d'activités seront identifiés tout comme les priorités et les actions à mettre de l'avant à travers des moyens et de nouvelles opportunités pour faire du développement durable en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine.

Ce projet permettra à la Gaspésie d'être proactive par rapport au *Plan de développement durable du Québec* adopté le 13 avril 2006 par le gouvernement provincial. Ce plan affirme l'engagement du gouvernement envers le développement durable, à l'instar du nombre croissant de gouvernements, d'organisations et d'entreprises qui conjuguent dans leur pratique la protection de l'environnement, le progrès social et le développement économique en vue d'une meilleure qualité de vie.

#### Le développement durable

Tel que défini par la Commission Brundtland, *Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.*

En d'autres mots, il s'agit d'un développement qui harmonise le plus possible les dimensions économique, sociale et environnementale.

# Résumé – Synthèse de l'événement

Le programme du colloque *Ensemble pour une vision régionale de développement durable* s'étalait sur deux jours. La première journée devait permettre d'adopter une vision commune de développement durable pour la région, tandis que la deuxième journée devait permettre de présenter des outils et démarches afin de faciliter et d'accélérer la mise en œuvre du développement durable. Bien que la vision qui résulte de l'événement soit à compléter, le colloque fut un succès et un moment fort pour la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Les participants, les partenaires et les organisateurs ont contribué au succès de ce colloque et en ont fait un événement qui est allé bien au-delà des objectifs initiaux.

## Vision commune

L'objectif de la démarche étant d'établir une vision concertée de développement durable et reconnue par l'ensemble de la région, il était essentiel d'obtenir une participation réellement représentative. Mission accomplie ! Environ 115 participants étaient présents, de nombreux francophones mais aussi des anglophones et des Micmacs. La diversité géographique était également au rendez-vous avec des participants des Îles-de-la-Madeleine et de toutes les MRC de la Gaspésie. Finalement, la présence de participants issus des différents secteurs d'activité réunis ensemble afin de travailler à un objectif commun est à souligner.

La première journée a débuté avec un diagnostic de la région incluant un portrait quantitatif, un complément d'information sur les Micmacs, puis un autre complément sur les anglophones et finalement un portrait qualitatif qui était en fait la synthèse régionale des consultations. Ensuite, un spécialiste en développement durable, extérieur à la région, a présenté ses analyses et réflexions. Pour terminer, il a suggéré des idées et pistes pour la vision. Un panel et un atelier, suivis d'une assemblée plénière ont permis de réagir au portrait présenté et de cheminer vers la vision commune sans toutefois terminer la journée avec un énoncé clair.

Cependant, ceci ne correspond pas un échec ou une impossibilité à s'entendre. Il faut comprendre qu'une vision de développement durable pour une région aussi vaste et diversifiée que la nôtre doit prendre en considération de nombreux aspects. Afin que cette vision soit reconnue et portée par les différents acteurs régionaux, elle se doit d'être bien élaborée et faire l'unanimité. De manière à démontrer l'avancée de la réflexion, nous présentons ici quelques constats :

## Constats

- Il existe une disparité dans la région quant aux connaissances reliées au développement durable. Cette disparité touche également le degré de cheminement des individus et des organisations.
- Le nombre important de participants et leur diversité montrent non seulement le succès de l'événement mais aussi la pertinence de la démarche.
- L'écoute et la compréhension face à cette diversité ont été exemplaires.

- Les participants ont montré un réel engouement pour le développement durable. Tous sont conscients du potentiel exceptionnel de notre région pour la mise en place et la réalisation d'un réel développement durable.
- Certains éléments présentés et discutés semblent faire davantage l'unanimité des participants. La vision devrait intégrer ces éléments :
  - Le maintien et l'amélioration de la qualité de vie
  - Un environnement sain
  - Une exploitation durable et concertée des ressources naturelles
  - Une diversification économique créant et maintenant de l'emploi
  - Une implication citoyenne
- Suite au déroulement de la première journée, un énoncé de vision a été proposé. Les participants ont convenu qu'il s'agissait d'une bonne base, mais que cet énoncé devrait être travaillé, puis validé par les participants.

**Faire ensemble, unis dans la diversité, de la région de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, un lieu privilégié d'application du développement durable réputé pour :**

- **Son environnement sain**
- **Sa démocratie participative**
- **Son économie durable**

- Le développement durable étant un processus axé sur le long terme et nécessitant l'implication du milieu, la démarche de concertation régionale doit être suivie au rythme insufflé par les participants, de manière à ce que tous puissent s'exprimer et s'approprier les résultats.

### **Mise en œuvre**

La deuxième journée portait sur l'action et la mise en œuvre du développement durable. Une vision c'est très important, mais la réalisation d'actions concrètes est tout aussi importante. Les étapes précédentes du projet ont démontré la nécessité de présenter des exemples de démarches de développement durable réalisées ou en cours de réalisation en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine de même que des outils de mise en œuvre. La concrétisation du développement durable et les moyens d'y arriver sont souvent peu connus. Il n'existe pas de recette miracle ou de protocole de mise en œuvre en assurant le succès. Par contre, de nombreux outils et procédures sont disponibles pour guider les actions. Il est possible de les utiliser en les adaptant à la réalité et aux besoins de la région et des gens qui l'habitent.

La conférence d'ouverture a permis de questionner et d'analyser trois démarches très différentes de développement durable. Cela nous a permis d'identifier les éléments nécessaires à la réalisation et au succès des démarches. Les autres conférences de l'avant-midi ont présenté divers outils et moyens de mise en œuvre du développement durable avec de nombreux exemples d'applications.

Lors des pauses et du dîner, une dizaine de démarches et d'actions concrètes de développement durable en cours dans la région ont été présentées par des participants à

l'aide d'affiches et de kiosques d'animation. Ceci a favorisé des échanges enrichissants et le partage des connaissances.

L'atelier en après-midi ainsi que l'assemblée plénière ont permis de poursuivre la réflexion et les échanges sur la mise en œuvre. Puisqu'il n'y a pas eu de vision commune d'adoptée la veille, il était difficile de choisir des actions prioritaires pour la région. Plusieurs suggestions ont quand même fait l'unanimité :

- Le besoin de poursuivre la démarche
- La réalisation d'un événement annuel régional semblable (se promenant dans la région)
- La création d'un comité ou d'une table régionale multisectorielle, visant à assurer la poursuite de la démarche
- Le besoin de garder les acteurs mobilisés
- Le besoin de déterminer un véhicule, un phare, auquel identifier le développement durable

De plus, plusieurs constats ont été faits face à la mise en œuvre du développement durable. Les voici :

- Les actions de mise en œuvre sont trop souvent associées à la sphère environnementale, elles doivent également toucher aux sphères économique et sociale.
- Les actions concrètes à court terme doivent se faire à l'échelle locale.
- Les actions régionales sont plus complexes et doivent être amorcées à court terme en visant des résultats à moyen et long terme.

À la fin du colloque, plusieurs participants ont complété une entente d'engagement volontaire. Ils s'engageaient donc à réaliser au cours de la prochaine année une action de leur choix sur le plan personnel et/ou professionnel.

# PROGRAMME

Animation du colloque  
par Arthur Miousse



## MERCREDI 23 MAI VISION

- 8 h 30 Mot de bienvenue**  
Annie Malenfant, présidente du CREGÎM  
**Conférence d'ouverture**  
Michel Chouinard, Président d'honneur
- 8 h 50 Projet « Ensemble pour un avenir durable »**  
Mise en contexte  
Résultat de l'étape des consultations
- 9 h 00 Diagnostic de la situation actuelle en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine**  
Portrait quantitatif  
Gilbert Scantland (Directeur général de la CRÉ-GÎM)  
Complément d'information sur les Micmacs  
Catherine Johnson (Directrice du développement économique, Micmacs de Gesgapegiag)  
Complément d'information sur les anglophones  
Cynthia Dow  
Portrait qualitatif  
Guillaume Dufour (Chargé de projet au CRE-GÎM)
- 10 h 00 Pause santé**
- 10 h 30 Présentation de l'ébauche de la vision et du processus**  
Patrick Béron, professeur à l'Institut des sciences de l'environnement de l'UQAM
- 11 h 00 Panel – Une vision régionale de développement durable**  
Mathieu Côté (Directeur, Consortium en foresterie Gaspésie-Les-Îles)  
Micheline Pelletier (Maire, Ville de Sainte-Anne-des-Monts)  
John Martin (Chief, Micmacs of Gesgapegiag)  
Donald Bourgouin (Président, CEDEC de la Gaspésie)  
Claude Richard (agent de développement, CRÉ-GÎM)
- 12 h 15 Dîner sur place**
- 13 h 45 Que pensez-vous de la vision ?**  
Ateliers de travail sur la vision
- 15 h 00 Pause santé**
- 15 h 30 Plénière et bilan de la journée**
- 16 h 15 Cocktail**
- 16 h 45 Assemblée générale annuelle du CREGÎM**

## JEUDI 24 MAI ACTION

- 8 h 30 Les ingrédients pour initier une démarche de développement durable**  
Serge Arsenault, Ville de Bonaventure  
Ambroise Henry, CLD de la MRC de Bonaventure  
Rino Laplante, Produits Forestiers Temrex
- 9 h 30 Exemples de développement durable et échanges**  
Visite des affiches
- 9 h 45 Pause santé et visite des affiches**
- 10 h 15 Salle ABC : L'analyse de projet dans un contexte de développement durable**  
Annie Brassard, Centre québécois du développement durable
- Salle DE : Gestion intégrée – Concepts et applications**  
Steve Plante, UQAR ; Ronald Cormier, Comité de bassin versant de la rivière Bonaventure ; Yves Martinet, Comité ZIP des Îles-de-la-Madeleine
- 11 h 15 Salle ABC : Fonds d'investissement en développement durable et Fonds d'action québécois pour le développement durable**  
Nathalie Drapeau, présidente du FIDD et vice-présidente du FAQDD
- Salle DE : Pourquoi miser sur des relations harmonieuses entre Micmacs, anglophones et francophones ?**  
Pierre Vicaire, Harmonie Inter-Communauté  
Luc Potvin, Coalition Retour à l'expéditeur
- 12 h 15 Dîner sur place et visite des affiches**
- 13 h 45 Atelier sur la proposition et la priorisation d'actions**
- 14 h 45 Pause santé et visite des affiches**
- 15 h 15 Plénière sur la mise en œuvre**
- 15 h 45 Passons à l'action, entente d'engagement volontaire**
- 16 h 15 Mots de clôture et cérémonie d'adoption de la vision**

## Mot de bienvenue

Au cours de la saison 2006, le développement durable a constitué la trame de fond des actions menées par le Conseil régional de l'environnement Gaspésie - Îles de la Madeleine. À cet effet, je me dois de souligner qu'à travers l'initiative *Ensemble pour un avenir durable*, le CREGÎM a souhaité participer activement à la mise en place d'une culture de développement durable dans la région. L'événement auquel vous assistez aujourd'hui, *Ensemble pour une vision régionale de développement durable*, constitue la 3<sup>e</sup> des 4 étapes du projet. Il est par ailleurs stimulant de constater que vous avez été nombreux à venir exprimer votre vision du développement durable en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine depuis la mise en branle du projet. De ces échanges, plusieurs valeurs communes sont ressorties clairement, notamment la nécessité d'avoir une vision du développement à long terme, de maintenir la qualité de vie, d'assurer un retour durable des jeunes dans la région, de maintenir et stimuler une offre culturelle accessible, de diversifier l'économie tout comme l'offre de formation, de voir à une exploitation durable des ressources naturelles, etc. ». Et c'est sur ces points rassembleurs qu'émergera notre vision du développement durable en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine.

Considérant que l'économie de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine est étroitement liée à la qualité de l'environnement et à la richesse de ses ressources naturelles (forêt, paysage, vent, rivières...), le CREGÎM souhaite veiller à leur respect et leur bonne gestion. Pour réaliser ce mandat, l'organisme a travaillé ardemment, au cours de la dernière année, à définir sa propre vision de l'avenir et à actualiser sa mission.

Ainsi, le CREGÎM projette poursuivre et intensifier son implication sur la **scène régionale** en se faisant reconnaître en tant que **référence en environnement**. Identifier, documenter, analyser et faire connaître les enjeux environnementaux régionaux prioritaires seront plus que jamais au cœur de nos actions. Afin d'agir concrètement en ce sens, le CREGÎM a identifié quatre thématiques sur lesquelles porteront plus ardemment ses efforts au cours de la saison 2007, soit : le développement durable, les ressources naturelles, l'énergie et les matières résiduelles. Le plan d'action qui vous est proposé s'inscrit donc dans cette démarche et présente la façon dont les thèmes seront abordés.

Sur ce, je vous souhaite à tous une année 2007 teintée de collaboration et d'ouverture et vous souhaite un excellent colloque!



**Annie Malenfant**, présidente  
Conseil régionale de l'environnement de la  
Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine

## Mot du président d'honneur

Nous sommes réunis ici aujourd'hui et demain pour parler de développement durable. C'est tout un concept à intégrer et tout un défi à réaliser, celui d'harmoniser économie, environnement et social. C'est avec plaisir que j'ai accepté l'invitation du CREGIM d'être le président d'honneur pour cet événement et de venir vous partager mon expérience sur le sujet.

Ce matin en me rendant ici, j'ai vu un bateau de pêche devant Caplan. Quand j'étais enfant ici en Gaspésie, il y en avait plein de bateaux le long des côtes. À cette époque, même mes voisins partaient sur leurs petits bateaux pour aller se chercher quelques morues à la fois qu'ils cuisinaient le soir même ou qu'ils donnaient à d'autres voisins. C'était l'abondance des ressources marines dans ce temps-là.

Aussi, lorsque j'avais à traverser la route 132, qui s'appelait d'ailleurs « la 2 » à ce moment-là, je n'avais pas à regarder attentivement des deux côtés de la route sauf environ 2-3 semaines durant l'été lorsque les touristes venaient faire leur tour, dont beaucoup d'américains, qui arrivaient en groupe avec leurs motorisés luxueux de couleur argent. Pas besoin de regarder parce que c'était si tranquille et que la circulation était si clairsemée qu'on entendait bien si une automobile s'approchait...

En fait, ce dont je vous parle c'est de changement et c'est finalement ce qui nous amène tous ici aujourd'hui. Dans l'espace d'une vie, il y a beaucoup de changements. Il y en a eu de nombreux en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine depuis le temps où j'étais petit. Des bons et des moins bons. Il y a des choses qui ont changé pour le pire, comme la chute des poissons de fond ou les ressources forestières qui ne sont plus ce qu'elles étaient. Mais surtout il a eu des changements pour le mieux.

Je regarde les gens qui sont ici ce matin, des gens qui sont dédiés à leur région, des gens qui travaillent pour le mieux de la région. Je connais un agriculteur qui vient de planter 16 000 oignons à la main et qui les cultive de façon écologique. Je connais un ou deux préfets qui consacrent beaucoup de leur temps pour défendre la région plutôt que de le passer en loisirs et aussi des élus municipaux qui travaillent pour le mieux-être de leur communauté. Je connais des gens qui travaillent en environnement, qui oeuvrent avec peu de moyens, qui commencent à être écoutés et qui ont beaucoup contribué à mieux faire connaître et comprendre le milieu dans lequel on vit et les merveilles qu'on y trouve. On est maintenant plus conscient de ce qui nous entoure et de ce qu'on est.

Avec le temps, nous avons chacun développé des outils pour mieux faire notre travail, pour mieux innover dans notre domaine d'activité. Aujourd'hui nous sommes tous ici à Bonaventure, avec nos boîtes à outils, afin d'unir nos efforts et de bâtir ensemble l'édifice de ce que sera la région Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine de demain.

On veut faire en sorte que notre région soit à la fois dynamique et se développe au même niveau que d'autres endroits au Québec, tout en demeurant aussi invitante pour les gens qui viennent nous visiter ou ceux qui ont choisi de venir s'y établir. Nous devons donc faire

certaines choses, penser à un développement économique qui nous convient, penser à maintenir et restaurer la base des ressources naturelles, penser aux paysages: en bref, comment mettre en valeur les extraordinaires beautés de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine ?

C'est pour l'aspect social que j'ai le plus d'optimisme: lorsque je regarde les gens qui vivent dans ce pays de mer, de montagnes et de forêts, je vois des gens extrêmement créatifs qui n'ont pas peur des défis, qui sont prêts véritablement à s'investir pour faire en sorte que leur région soit toujours cet endroit dans lequel ils aiment vivre, un amour qu'ils souhaitent transmettre aux générations qui les suivent. Comme de nombreux gaspésiens et madelinots, j'ai dû quitter la région pour le travail et pour les études. Lorsque je suis revenu après plusieurs années à l'étranger, je me suis posé la question suivante : qu'est-ce qui fait que les gens choisissent de vivre ici? C'est évident à mon point de vue que c'est pour la qualité de l'environnement et la qualité de vie qui en découlent. Pour avoir voyagé dans différents pays et avoir visité plusieurs endroits du Québec et du Canada, je réalise à quel point ce que nous avons ici est exceptionnel et précieux, c'est un milieu de vie majestueux, qui nourrit notre âme. Le matin, lorsque je mets le nez dehors, je me dis : « Mon Dieu que c'est beau! » Je me rappelle que mes parents disaient la même chose.

Je voudrais aussi partager avec vous une pensée. Un jour Albert Einstein a dit la phrase suivante : « Les problèmes que nous avons aujourd'hui ne seront pas résolus en pensant de la même façon que nous pensions quand nous les avons créés. » Ceci a été dit à une autre époque, mais s'applique tout aussi bien de nos jours. Pour moi, c'est aussi une image du changement et de l'évolution qui fait que nous nous retrouvons à un moment donné face à certains problèmes mais qu'en contrepartie nous développons au fur et à mesure des nouveaux moyens pour y faire face. Ainsi, nous avons pu mettre en place au fil des années des organisations de développement régional, des groupes communautaires très actifs qui sont reconnus dans l'ensemble du Québec pour leur vision et leur façon de faire novatrice. Tout ça est encourageant et fait que je demeure optimiste même si les défis présents sont grands.

J'aimerais aussi vous raconter une anecdote qui remonte au temps où j'étudiais en Sciences de l'environnement à l'UQAM. C'est à ce moment-là que j'ai profondément pris conscience des problèmes environnementaux actuels autant à l'échelle locale, régionale que mondiale. Je me questionnais sérieusement si ça en valait la peine et comment et de quelles façons, moi petit individu, je pouvais faire une différence par mes actions ou mon travail. Je voyais l'humanité face à des problèmes environnementaux qui me semblaient complètement insurmontables. C'est alors qu'une amie gaspésienne, de passage à Montréal, m'a invité à l'accompagner à une rencontre regroupant à Montréal les Premières Nations. Ayant grandi près de Gesgapegiag, je connais bien la culture amérindienne et j'en ai un grand respect. J'ai donc décidé d'aller à ce genre de pow-wow urbain et j'y ai rencontré une personne qui tenait un kiosque sur la prévention en santé qui était littéralement un sage, avec un emploi tout ce qu'il y avait de plus moderne en milieu hospitalier, mais qui avait assez vécu pour comprendre et partager certaines vérités. Il m'a fait entrevoir par un exemple de l'histoire amérindienne comment un individu peut apporter du changement, faire toute la différence. Un chef iroquois qui avait perdu une bataille est allé rencontrer un général militaire de la Cavalerie U. S. en lui présentant une flèche et en lui demandant d'essayer de la briser. Ce que le général fit sans forcer. Le chef lui présenta alors 6 flèches en lui demandant de nouveau

d'essayer de les briser mais le général, malgré tous ses efforts, n'y arriva pas. Alors le chef lui dit : « Si tu peux vaincre un petit groupe isolé, tu n'arriveras pas à vaincre nos 6 nations unies quoique tu fasses! »

De ça, il m'a dit de retenir deux images : « La flèche pointe vers une cible, c'est la direction que tu prends sans dévier, le cap à maintenir. Même si t'as l'impression que t'es tout seul dans ton coin tu vas te rendre compte à un moment donné qu'il y a plein de flèches qui pointent dans la même direction et qui visent la même cible, que t'es loin d'être isolé et que finalement ton action s'ajoute à celles des autres et que ça devient un changement inévitable même si au départ ça semblait impossible. » C'est ces images de convergence et de pointer vers un but précis qui m'ont toujours soutenu. Nous sommes individuels chacun dans nos milieux de travail mais en fait les gens ici soutiennent et souhaitent tous la même chose. Ils souhaitent un environnement sain, une bonne qualité de vie et que nos enfants et les enfants de nos enfants puissent aussi bénéficier de cette même opportunité, de cette même chance.

Alors, c'est ça mon message, merci d'être là ici et maintenant, de travailler dans cette direction-là, cette convergence-là : le développement durable de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.



**Michel Chouinard, directeur  
Comité ZIP Baie des Chaleurs**

## Comité organisateur

Guillaume Dufour, coordonnateur du projet  
[guillaume.cregim@globetrotter.net](mailto:guillaume.cregim@globetrotter.net)  
Caroline Duchesne, directrice du CREGÎM  
[caroline.cregim@globetrotter.net](mailto:caroline.cregim@globetrotter.net)  
Monette Bujold, adjointe administrative au CREGÎM  
[monette.cregim@globetrotter.net](mailto:monette.cregim@globetrotter.net)

106A Port-Royal, suite 103, Bonaventure, G0C 1E0  
[www.cregim.org](http://www.cregim.org)  
418 534-4498 ou 1 877 534-4498



## Comité consultatif

André Beaulieu  
Annie Malenfant  
Carmen St-Denis

Christine Blanchette  
Ana Mattos  
Luc Potvin

Christian Côté  
Christian Pelletier

## Partenaires du projet

*Ensemble pour un avenir durable*



Québec

Avec la participation de :

- Ministère des Affaires municipales et des Régions
- Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs

## Commanditaires du colloque



# Mot de la Conférence régionale des élu(s) Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Je suis heureux qu'on nous donne l'occasion de réfléchir ensemble aujourd'hui au développement durable de notre région.

La Conférence régionale des élu(e)s de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine tenait à s'associer à une telle démarche, car notre région se prête bien à cette forme de développement. Toutefois, la démarche du développement durable n'est pas nécessairement facile à appliquer. On se demande souvent par quoi commencer. Et si on commençait à faire quelque chose, petit geste par petit geste. D'ailleurs, sans le savoir, nous allons souvent dans le sens du développement durable, que ce soit dans nos tentatives de diversifier le marché de l'emploi, d'encourager l'établissement des jeunes dans la région, d'augmenter le niveau de scolarité de la population, d'encourager l'établissement d'une agriculture du terroir durable...et j'en oublie probablement. Car il faut se le rappeler, le développement durable n'est pas qu'une question de respect de l'environnement physique, c'est aussi une question de santé et de qualité de vie, d'équité sociale, d'accès au savoir, d'efficacité économique, de protection du patrimoine culturel, de consommation responsable.

Sans vouloir anticiper sur les conclusions de cette étape que nous abordons aujourd'hui, je me permets de nous souhaiter des réflexions qui s'ouvriront sur des perspectives d'un avenir meilleur pour tous et pour toutes, autant en matière économique que du point de vue de la qualité de vie.

Bon colloque !



Bertrand Berger  
Président



**J**e vous félicite pour votre participation à ce colloque « Ensemble pour une vision régionale de développement durable ».

Votre geste est synonyme d'engagement. Il est aussi le reflet des convictions qui vous habitent.

Le Conseil régional de l'environnement de notre région nous offre l'occasion d'établir ensemble une vision commune en matière de développement. Pourquoi ne pas faire de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine une région phare au Québec en matière de développement durable ?

Qu'il s'agisse de mode de vie, de protection de l'environnement, de création d'emplois, de développement social et culturel, nous sommes appelés à dessiner les contours d'un avenir que nous souhaitons meilleur.

À vous tous, une bonne journée, et des échanges de qualité.

**NATHALIE NORMANDEAU**  
Députée de Bonaventure  
Vice-première ministre  
Ministre des Affaires municipales et des Régions  
Ministre responsable de la région  
de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine



**Québec**

# Mot du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs

Je désire tout d'abord souligner le travail de M. Marcel Landry qui, au cours des dernières années, a assumé la direction du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs en région. Son expérience et ses connaissances ont grandement contribué au développement de ce projet en développement durable.

La loi sur le développement durable du Québec définit le développement durable comme une forme de développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Le développement durable s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement.

Les organismes municipaux et les établissements scolaires, de santé et de services sociaux sont invités à inscrire leurs actions dans une démarche de développement durable en s'inspirant de la loi.

Merci à tous les partenaires qui participent à cette rencontre *Ensemble pour une vision régionale de développement durable* pour la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine.

Jean-Marie Dionne  
Directeur régional de l'analyse et de l'expertise  
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

# Colloque Zéro-déchet / Zéro-carbone

Les activités reliées à la tenue de colloques ou de rencontres génèrent une quantité impressionnante de matières résiduelles qui sont loin de prendre le chemin de la valorisation. Le transport nécessaire des conférenciers et des participants génère également une quantité importante de gaz à effet de serre (GES).

Ces événements permettent de rejoindre plusieurs décideurs et d'acteurs socio-économiques de toutes catégories de profession. Ainsi, l'écogestion des colloques et rencontres a une valeur d'exemple et peut influencer la conduite écologique des organisations du Québec.

Dans le cadre d'un colloque portant sur le développement durable, la réalisation d'un événement zéro déchet et zéro carbone nous est apparue essentielle. Plusieurs actions ont été prises afin de réduire au maximum les déchets et les émissions de GES de façon à tendre vers une production zéro déchet et zéro carbone. Zéro-déchet et zéro-carbone est donc une cible à atteindre.

## Zéro-déchet

Voici ce qui a été fait pour réduire la quantité de déchets générés par le colloque :

- Collecte et récupération des matières recyclables générées par le colloque : papier, carton, cannettes d'aluminium, contenants en plastique, contenants en verre, etc. Pour cela, des bacs de recyclage dûment identifiés ont été mis à la disposition des participants.
- Collecte des matières organiques pouvant être compostées, entreposage temporaire et compostage dans un site adéquat. Pour cela, des bacs de compostage ont été mis à la disposition du service de traiteur lors de la préparation des repas ainsi qu'à la disposition des participants. Ces derniers ont été informés de l'emplacement de ces bacs et sensibilisés à leur utilisation.
- Le café, l'eau, le service de pauses, les repas ainsi que le cocktail ont été servis dans de la vaisselle réutilisable. De plus, les récipients individuels ont été éliminés ou remplacés par de grands formats (lait, crème, sucre, beurre, etc.)
- Le cahier du participant, de même que les affiches et le dépliant d'inscription du colloque ont été imprimés sur du papier Enviro 100 fait à 100 % de fibres post-consommations et sans utilisation de chlore. Les documents ont également été imprimés recto-verso.

## Zéro-carbone

Voici ce qui a été fait pour réduire les émissions de GES :

- Sensibilisation et encouragement des participants à utiliser un mode de transport plus écologique pour venir au colloque par un questionnaire apparaissant sur le coupon d'inscription.
- Offre d'une navette (autocar de luxe) gratuite de Gaspé à Bonaventure aller-retour pour les participants.
- Encouragement au covoiturage.
- Calcul et évaluation des émissions de GES engendrées par le colloque.

- Plantation d'arbres (espèces indigènes) pour compenser les émissions de GES.

### Grille d'évaluation des GES

Afin d'évaluer les émissions de gaz à effet de serre il est important d'obtenir de l'information sur le moyen de transport utilisé, la distance parcourue et sur le taux d'occupation. Il existe des chartes et des formules permettant d'évaluer les émissions de GES par kilomètre pour chaque type de transport.

Pour l'évaluation des GES produits dans le cadre du colloque, nous avons utilisé la formule et la charte suivantes provenant du site Internet de la Chaire éco-conseil de l'Université du Québec à Chicoutimi.

[http://dsf.uqac.ca/dept/eco-con/chaire/documents/calcul\\_émissions\\_ges\\_transport.xls](http://dsf.uqac.ca/dept/eco-con/chaire/documents/calcul_émissions_ges_transport.xls)

$$\text{Calcul des GES (kg CO}_2 \text{ éq.)} = \text{Facteur d'émission} \times \text{distance (km)} \times \text{(100/taux d'occupation en \%)} \times \text{nombre de trajet}$$

Cette formule permet de calculer les émissions de GES par personne. Le facteur d'émission correspond à la quantité de GES émis (par personne) selon le type de transport pour un déplacement d'un kilomètre.

Type de transport	Facteur d'émission
Avion courte distance	0,18
Avion moyenne distance	0,125
Avion longue distance	0,11
Voiture en milieu urbain	0,08
Voiture interurbain	0,048
Autobus	0,034
Train	0,038

Par exemple, le calcul des GES émis par trois participants qui font du covoiturage entre Sainte-Anne-des-Monts et Bonaventure pour venir au colloque (aller-retour) est le suivant :

$$\text{GES} = 0,048 \times 180 \text{ km} \times (100/60) \times 2 \text{ trajets} = 28,8 \text{ kg CO}_2 \text{ éq.} \times 3 \text{ personnes} = 86,4 \text{ kg}$$

S'ils avaient pris chacun leur auto pour venir au colloque le calcul serait le suivant :

$$\text{GES} = 0,048 \times 180 \text{ km} \times (100/20) \times 6 \text{ trajets} = 259,2 \text{ kg}$$

### Émission de GES

Total des GES émis pour le transport des participants et des conférenciers : 4668 kg CO<sub>2</sub> éq.

### Compensation

Afin de compenser ces émissions, il est possible de planter des arbres. Il est évalué qu'un arbre absorbe au cours de sa vie (100 ans) 267 kg de CO<sub>2</sub>. Ainsi, il suffit de diviser les émissions de GES par 267 pour obtenir le nombre d'arbres à planter.

Nombre d'arbres à planter : 4668 kg CO<sub>2</sub> éq. / 267 = 17,48 arbres.

Ainsi, 18 arbres devraient être plantés pour compenser les émissions de GES produites lors du colloque. En tenant compte d'une mortalité de 10% et de la croissance moins rapide des arbres en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine, le nombre d'arbres à planter est augmenté à 25 arbres. En doublant ce nombre à 50, nous pouvons faire un événement préventif pour le climat. Nous avons décidé d'en faire encore plus en distribuant et en plantant approximativement 260 arbres. Il était important pour nous de distribuer des espèces indigènes à la région. Voici la quantité distribuée pour chaque espèce :

- Érable à sucre            60 arbres ;
- Bouleau jaune            60 arbres ;
- Chêne rouge            60 arbres ;
- Épinette blanche        80 arbres.

## Animateur du colloque



**Arthur Miousse**

Détenteur d'un baccalauréat ès arts, Arthur Miousse a poursuivi des études universitaires en sciences sociales et en communications à l'Université de Montréal. Ses premières années professionnelles se sont déroulées successivement à l'Université de Montréal et à l'I.C.É.A. (Institut de coopération pour l'éducation des adultes) dans les domaines de l'information et de la recherche. Au milieu des années soixante-dix, il se joignait à l'équipe d'implantation du C.L.S.C. des Îles-de-la-Madeleine. Il occupa dans un premier temps le poste d'agent d'information et par la suite celui d'organisateur communautaire jusqu'à son retrait du réseau de la santé et des services sociaux en 2005. Durant ces trente années de travail consacrées à la communauté madelinienne, il a contribué principalement à outiller le milieu dans son développement socio-économique. Parallèlement, il a assumé diverses responsabilités au sein d'organismes locaux et régionaux, entre autres comme président du C.R.C.D. Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et, plus récemment, à titre de président du Conseil régional des partenaires du marché du travail. À la retraite active depuis moins de deux ans, il poursuit certains engagements liés au développement organisationnel et communautaire.

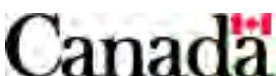
# Interprétation simultanée et traduction

Puisque c'est **ensemble** que nous pourrons arriver à faire du développement durable, la participation et l'intégration des Micmacs et des communautés anglophones de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine a toujours été au cœur des objectifs du projet *Ensemble pour un avenir durable*. C'est pour cette raison que nous tenions à offrir un service d'interprétation simultanée et la traduction de plusieurs documents.

Le service d'interprétation simultanée a été assuré par l'entreprise J.C.B Interprétation Inc.

La traduction des documents reliés à l'événement a été réalisée par Madame Lisa Guérette.

Le service d'interprétation simultanée lors du colloque et la traduction des documents ont été rendus possibles grâce à la contribution financière du programme *Appui à l'interprétation et à la traduction* de Patrimoine Canada, de la Conférence régionale des élu(e)s de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine et du Conseil régional de l'environnement de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.



# **-Jour 1 : Mercredi 23 mai 2007-**

## **Diagnostic de la situation actuelle de la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine**

Dans un processus d'élaboration d'une vision, il est important de poser un diagnostic, de connaître l'image actuelle. C'est dans un contexte d'élaboration d'une vision commune de développement durable à l'échelle régionale que le diagnostic a été présenté. En fait, il s'agit de savoir où nous en sommes présentement en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine afin de pouvoir décider de ce que nous souhaitons pour le futur selon une perspective de développement durable. Ce diagnostic a commencé par un portrait quantitatif de la région. Ensuite, un complément d'information portant sur les Micmacs et puis un autre portant sur les anglophones ont été présentés. Finalement, à titre de portrait qualitatif, une synthèse régionale de l'étape des consultations du projet *Ensemble pour un avenir durable* a été présentée.

### **Portrait quantitatif**

Par Gilbert Scantland de la Conférence régionale des élu(e)s Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine  
[gilbert.scantland@cre-gim.net](mailto:gilbert.scantland@cre-gim.net)  
<http://www.cre-gim.net/>  
1 800 463-6178  
[Consulter la présentation](#)

#### **Résumé**

La présentation dresse le bilan de la région élaboré par la Conférence régionale des élu(s) de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. Elle comporte les faits saillants reliés au développement économique, au développement social, à l'éducation, à la formation, à l'emploi, à la population, à la démographie ainsi qu'aux infrastructures. Les forces et faiblesses de la région de même que les menaces et opportunités complètent la présentation.

### **Complément d'information sur les Micmacs**

Par Catherine Johnson du Conseil de bande des Micmacs de Gesgapegiag  
[johnson@globetrotter.net](mailto:johnson@globetrotter.net)  
418 759-3441  
[Consulter la présentation](#)

#### **Résumé**

Madame Johnson présente un portrait socio-économique des Micmacs de Gesgapegiag. Plusieurs statistiques concernant entre autres la démographie, les revenus et le taux de chômage sont énoncées et comparées avec celles de la MRC d'Avignon. La Loi sur les

Indiens et la structure légale d'une réserve indienne qui en découle sont expliquées. La présentation comporte également de l'information sur les services et infrastructures offerts à la communauté Micmaque, les langues parlées, les problèmes sociaux et l'éducation.

## Complément d'information sur les anglophones

Par Cynthia Dow

[cynthiadow@globetrotter.net](mailto:cynthiadow@globetrotter.net)

418 759-8135

[Consulter la présentation](#)

### Résumé

Le contenu de la présentation de Cynthia Dow provient de plusieurs études du Réseau communautaire de santé et de services sociaux et du recensement de 2001. Un profil des anglophones de la région est présenté, comportant les aspects démographiques, scolaires et socio-économiques. Les statistiques sont présentées en comparaison avec celles des anglophones de la province ou celles de l'ensemble de la région.

## Portrait qualitatif

Par Guillaume Dufour du Conseil régional de l'environnement Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

[guillaume.cregim@globetrotter.net](mailto:guillaume.cregim@globetrotter.net)

<http://www.cregim.org/>

1 800 534-4498

[Consulter la présentation](#)

[Consulter la synthèse régionale des consultations](#)

### Résumé

Ce portrait qualitatif présente la synthèse régionale de l'étape des consultations du projet *Ensemble pour un avenir durable*. Il s'agit des éléments de vision, des forces et faiblesses ainsi que les moyens de mise en œuvre du développement durable qui sont communs à l'ensemble de la région. Différents constats des informations présentées sont apportés, toujours dans une perspective de développement durable.

# Ébauche de la vision

Par Patrick Béron de l'Institut des sciences de l'environnement de l'Université du Québec à Montréal

[beron.patrick@uqam.ca](mailto:beron.patrick@uqam.ca)

514 987-3000 p.3340

[Consulter la présentation](#)

## Résumé

Suite au diagnostic de la région et aux résultats de l'étape des consultations du projet *Ensemble pour un avenir durable*, Monsieur Béron nous a présenté ses réflexions et commentaires sur notre démarche. Sa présentation était orientée selon les principes du développement durable. Il voulait nous amener à rêver, à faire autrement, à voir nos faiblesses comme des forces. Il a lancé plusieurs pistes et nous a démontré que nous avons les conditions gagnantes pour aller encore plus loin dans la voie du développement durable. Finalement, il nous a amené à réfléchir sur ce qu'est une vision de développement durable et sur la forme que nous aimerions qu'elle prenne.

# Panel – Une vision régionale de développement durable

Par

Donald Bourgoïn du Community Economic Development and Employability Committee  
[gaspdirector@cedec.ca](mailto:gaspdirector@cedec.ca)  
418 752-3284

Mathieu Côté du Consortium en foresterie Gaspésie-Les-Îles  
[mathieu.cote@foretgaspesie-les-iles.ca](mailto:mathieu.cote@foretgaspesie-les-iles.ca)  
1 866 361-5166

John Martin du Conseil de bande des Micmacs de Gesgapegiag  
[sagamaw@gesgapegiag.com](mailto:sagamaw@gesgapegiag.com)  
418 759-3441

Micheline Pelletier de la Ville de Sainte-Anne-des-Monts  
[mpelletier.sadm@globetrotter.net](mailto:mpelletier.sadm@globetrotter.net)  
418 763-5511

Claude Richard de la Conférence régionale des élu(e)s Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine  
[clauderichard@cre-gim.net](mailto:clauderichard@cre-gim.net)  
418 969-2100 p. 233

## Résumé

Monsieur Patrick Béron, qui possède une expertise dans le domaine du développement durable et qui réside à l'extérieur à la région, a présenté ses réflexions et commentaires sur l'élaboration de la vision. Ainsi le panel a pour objectif d'amorcer la discussion afin d'y donner une couleur régionale. La région de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine est vaste et diversifiée. Nous avons, autant que possible, sélectionné les panélistes en tenant compte des particularités de notre région et des trois sphères du développement durable. Compte tenu de l'immensité de notre territoire, il aurait peut-être fallu une trentaine de panélistes. Nous avons choisi de nous limiter à cinq, puisque la tâche de compléter la réflexion sera dévolue à l'ensemble des participants lors de l'atelier en après-midi.

# Ateliers – Que pensez-vous de la vision ?

## Résumé

La présentation des constats de Patrick Béron, a été élaborée à partir des comptes-rendus des ateliers d'échanges et de réflexions sur le développement durable qui ont eu lieu à l'automne 2006 et avec les résultats de l'atelier du colloque sur le développement durable qui s'est déroulé au printemps 2006.

Notre cheminement vers une vision commune de développement durable doit tenir compte des préoccupations et de la vision des acteurs socio-économiques et décideurs de la région. Elle doit aussi prendre en considération les principes du développement durable.

L'atelier visait à permettre aux participants de valider et commenter les treize éléments de vision qui semblent prioritaires régionalement. Dans un premier temps, les participants ont classé les treize éléments en ordre d'importance de façon individuelle. Ensuite, en groupe, ils ont discuté de chaque élément afin de déterminer si ces derniers représentent réellement un enjeu prioritaire pour la région et s'ils répondent aux principes du développement durable. Finalement, les participants classent de nouveau, individuellement, par ordre d'importance les treize éléments.

L'atelier s'est déroulé en groupe d'une dizaine de personnes. Les groupes ont été formés afin d'obtenir une diversité de représentation tant géographique que sectorielle.

[Consulter le document de travail de l'atelier](#)

## Assemblée plénière

[Consulter la présentation](#)

### Résultats de l'atelier

La pause qui a suivi l'atelier a permis de faire une première compilation rapide des résultats des activités de l'atelier. La compilation a été présentée aux participants en assemblée plénière pour susciter la discussion et poursuivre le travail de réflexion sur la vision. Voici maintenant les résultats complets de la compilation ainsi que son analyse. Dans un premier temps, un tableau (à la page suivante) résume les résultats combinés de l'activité 1 et l'activité 3, suivi des explications. Ensuite, le résultat de l'activité 2 et son analyse sont présentés. L'analyse générale et les commentaires des participants terminent cette section.

### Activité 1 et activité 3

Tout d'abord, les participants devaient, individuellement, classer par ordre d'importance les treize éléments de vision et réfléchir sur l'importance des éléments de vision identifiés au cours de la démarche. Si c'était facile pour certains, c'était plus laborieux pour d'autres. Une fois cet exercice terminé, les participants ont discuté en groupe de leur classement et de l'importance de ces éléments pour chacun d'entre eux. Ils ont ensuite procédé à un nouveau

classement individuel, l'intérêt étant de voir si les discussions en groupe ont apporté un changement par rapport au premier classement individuel.

Voici donc le résultat de la compilation des réponses pour les activités 1 et 3.

Élément de vision	Pointage / rang			
	Activité 1		Activité 3	
Qualité de vie	10,05	1	8,84	1
Environnement	7,27	2	7,72	2
Exploitation durable et concertée des ressources naturelles	7,23	3	7,62	3
Emploi et employabilité	6,27	4	6,39	6
Implication citoyenne	6,01	5	6,53	4
Diversification économique	6	6	6,15	7
Région verte	5,92	7	4,53	11
Maintien et développement de l'offre en éducation	5,73	8	6,42	5
Qualité des paysages	5,38	9	5,4	8
Culture	5,37	10	5,23	9
Retour et rétention des jeunes	5,24	11	5,14	10
Autonomie et autosuffisance	4,75	12	4,32	12
Décentralisation des pouvoirs	4,02	13	4,29	13

Deux méthodes de calcul ont été utilisées pour s'assurer de l'exactitude des résultats. Puisqu'elles n'apportent pas de différences marquantes, seul le résultat de la première est présenté.

Ce calcul permet aussi de regrouper les éléments en cinq grandes catégories ou préoccupations.

- La qualité de vie qui englobe plusieurs autres critères.
- La qualité du milieu.
- L'économie très globalement (incluant les décisions citoyennes et la notion de « Région verte »).
- Les aspects sociaux.
- La notion de pouvoir.

Il faut souligner que l'élément *Maintien et développement de l'offre en éducation* pourrait aussi faire partie de la section précédente.

L'activité 3 a permis d'observer certaines différences dans le classement suite aux discussions de l'atelier. En fait, il n'y a pas eu beaucoup de changements sauf pour l'élément *Région verte* qui a diminué contrairement à l'élément *Maintien et développement de l'offre en éducation* qui a remonté considérablement.

Dans la présentation Power Point de l'assemblée plénière, une diapositive résume les résultats des activités 1 et 3. Les chiffres à gauche qui indiquent la position des éléments, correspondent aux résultats de l'activité 1. Les chiffres à droite indiquent la position de chaque élément lors de l'activité 3. La couleur du texte des éléments indique l'ampleur des changements de position des éléments.

Ainsi :

- Texte en noir = pas de changement dans la position
- Texte en bleu = un point (en plus ou en moins) de changement
- Texte en vert = deux points (en plus ou en moins) de changement
- Texte en rouge = trois points et plus (en plus ou en moins) de changement.

<b>- Activité 1 et 3-</b>	<b>Activité 3</b>
1. <b>Qualité de vie</b>	1
2. <b>Environnement sain</b>	2
3. <b>Exploitation durable et concertée des ressources naturelles</b>	3
4. <b>Emploi et employabilité</b>	6
5. <b>Implication citoyenne</b>	4
6. <b>Diversification économique</b>	7
7. <b>Région verte</b>	11
8. <b>Maintien et développement de l'offre en éducation</b>	5
9. <b>Qualité des paysages</b>	8
10. <b>Culture</b>	9
11. <b>Retour et rétention des jeunes</b>	10
12. <b>Autonomie et autosuffisance</b>	12
13. <b>Décentralisation des pouvoirs</b>	13

### Activité 2

Pour l'activité 2, les participants devaient discuter, en groupe, des éléments de vision. Afin de s'assurer que tous les éléments soient discutés de façon proportionnelle, chaque groupe devait commencer par un élément différent. La discussion était encadrée par un animateur et portait sur les questions suivantes :

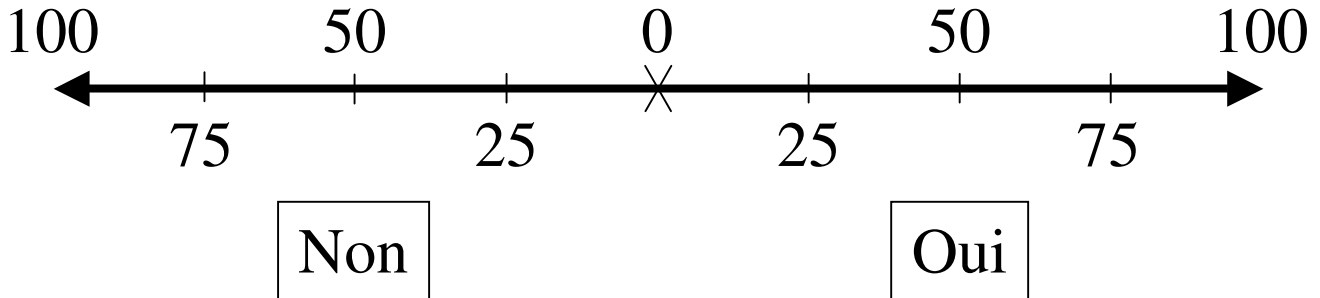
- Est-ce que cet élément de vision représente un enjeu prioritaire pour la région ?
- Est-ce que cet élément de vision est compatible avec le développement durable ?

Dans un premier temps, il convient d'expliquer la façon dont les résultats ont été compilés et comment ils sont présentés dans le fichier Power Point de l'assemblée plénière. Chaque élément a été abordé par 4 à 7 groupes. Pour les deux questions, les participants devaient répondre oui ou non et l'animateur notait le degré d'unanimité selon l'échelle suivante :

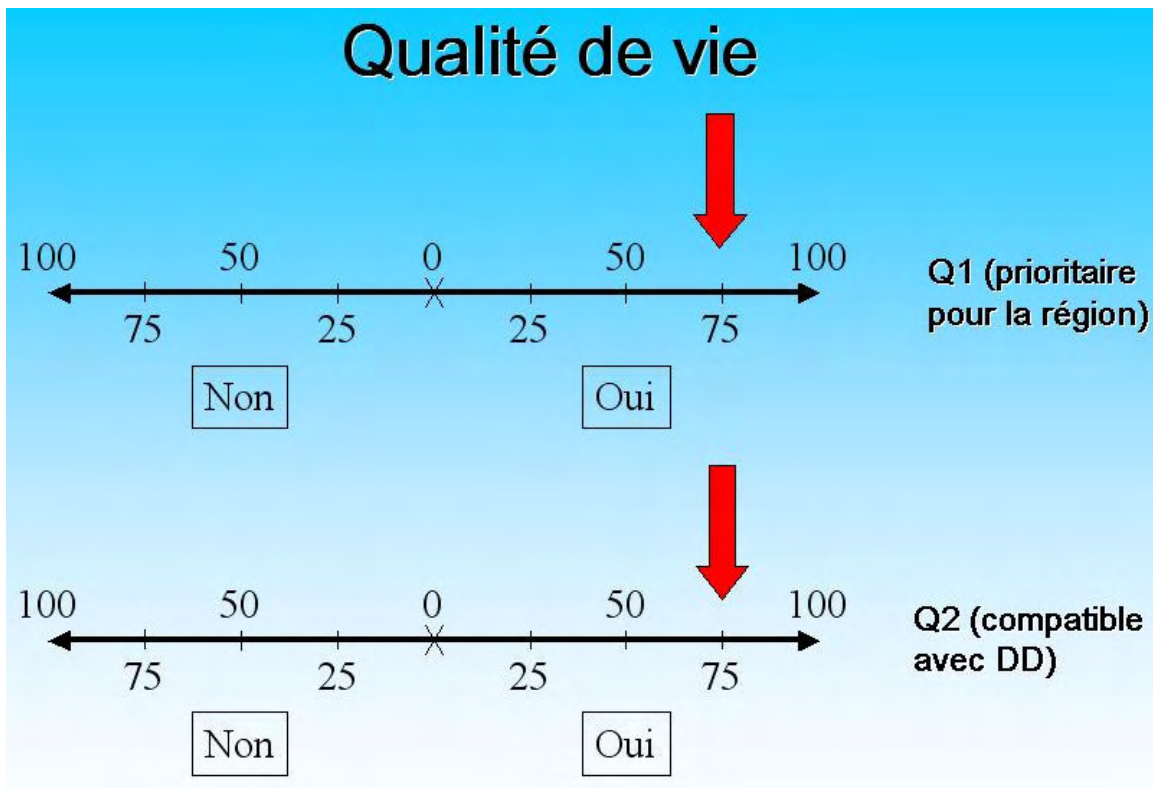
- Oui → Les participants sont d'accord de façon unanime
- 3 → La majorité des participants sont d'accord

- 2 → Les participants sont très partagés
- 1 → La majorité des participants sont en désaccord
- Non → Les participants sont en désaccord de façon unanime

Donc, pour le calcul des réponses cumulées des équipes, un *Oui* donne 4 points, un *Non* 0 point et les degrés 3 2 et 1 donnaient respectivement 3, 2 et 1 point(s). Les résultats sont convertis (valeur se situant entre -100 et 100) et présentés sur le baromètre (une échelle horizontale) suivant :



Dans la présentation Power Point, la flèche verticale rouge indique le résultat. L'écart-type a également été calculé. Lorsqu'il était élevé, une ligne horizontale rouge est aussi présente et indique l'amplitude de l'écart-type. Autrement dit, lorsque cette flèche est présente, c'est qu'il y a beaucoup de divergences dans les réponses des équipes. Voici un exemple de ce que ça donne pour l'élément Qualité de vie :



Puisque les équipes n'ont pas pu répondre à tous les éléments, il faut être prudent dans l'interprétation des résultats. De plus, il s'agit de réponses de groupe, donc de réponses pouvant être le résultat d'une pression ou du leadership de certains individus dans le groupe. Cependant, lorsque toutes les réponses sont identiques et que le degré d'unanimité est élevé, l'interprétation est possible et relativement fiable.

Ainsi, dans la présentation Power Point, pour les diapositives présentant les résultats de l'activité 2, le titre correspond aux 13 éléments de vision. Si le titre est souligné en rouge, c'est que les réponses sont unanimes pour les deux questions. S'il est souligné en vert, c'est qu'il y a seulement unanimité pour la question 2.

### [Consulter la présentation](#)

Voici maintenant l'interprétation des résultats pour chaque élément.

#### Qualité de vie

De façon générale, la qualité de vie est un élément prioritaire pour la région et compatible avec le développement durable. Le degré d'unanimité (75 %) indique qu'il y a certains désaccords.

#### Qualité des paysages

Les participants ne sont pas tous du même avis concernant l'importance de la qualité des paysages pour la région. Il ne semble pas y avoir de consensus. Cependant, cet élément semble compatible avec le développement durable.

#### Culture

Les participants ne sont pas tous du même avis concernant l'importance de la culture pour la région. Il ne semble pas y avoir de consensus. Cependant, cet élément semble compatible avec le développement durable.

#### Autonomie et autosuffisance

Ici, les réponses varient beaucoup et l'écart-type est très grand. Il est donc difficile d'interpréter les résultats, si ce n'est qu'il n'y a ni consensus ni grande tendance observable. Malgré tout, les réponses sont davantage du côté du oui que du non, pour les deux questions.

#### Décentralisation des pouvoirs

Les réponses des équipes n'ont pas permis de déterminer si la décentralisation des pouvoirs est un enjeu prioritaire pour la région (ni oui, ni non). Par contre, cet élément semble compatible avec le développement durable.

#### Environnement sain

Ici, c'est l'unanimité pour les deux questions. Ainsi, un environnement sain est une priorité pour la région et est totalement compatible avec le développement durable.

### Exploitation durable et concertée des ressources naturelles

Ici, c'est l'unanimité pour les deux questions. Ainsi, une exploitation durable et concertée des ressources naturelles est une priorité pour la région et est totalement compatible avec le développement durable.

### Maintien et développement de l'offre en éducation

Ici, c'est l'unanimité pour les deux questions. Ainsi, l'élément maintien et développement de l'offre en éducation est une priorité pour la région et est totalement compatible avec le développement durable.

### Retour et rétention des jeunes

L'élément retour et rétention des jeunes est considéré modérément prioritaire pour la région. Par contre, il y en a un consensus concernant la compatibilité avec le développement durable.

### Emploi et employabilité

Concernant la priorité de cet élément pour la région, les réponses sont très différentes, d'où l'écart-type élevé. La tendance est davantage en faveur, mais ce n'est pas l'unanimité. Cet élément est toutefois considéré comme compatible avec le développement durable.

### Diversification économique

De façon générale, la diversification économique est un élément prioritaire pour la région et compatible avec le développement durable. Le degré d'unanimité (75 %) indique qu'il y a certains désaccords.

### Région verte

Cet élément ne fait absolument pas unanimité. Pour ce qui est de la priorité pour la région c'est ni oui, ni non. Pour ce qui est de sa compatibilité avec le développement durable, il n'y a pas de consensus et l'écart-type élevé démontre des divergences importantes dans les réponses.

### Implication citoyenne

Cet élément est considéré prioritaire pour la région, et ce, même s'il n'y a pas unanimité pour sa compatibilité avec le développement durable.

La question 2 comportait un deuxième volet dans lequel les participants devaient déterminer pour chaque élément s'il pourrait être nuisible à une ou plusieurs sphères du développement durable (sociale, environnementale ou économique). Les réponses sont fragmentaires et nous n'avons pas récolté les informations qui auraient pu expliquer les réponses des équipes. Ainsi, il est impossible de réaliser une interprétation pertinente. C'est pourquoi, ce volet est tout simplement enlevé de l'analyse des résultats.

De façon générale, l'activité 2 a permis d'observer qu'il y avait consensus pour la majorité des éléments. Pour ce qui est de savoir si les éléments sont prioritaires pour la région, il n'y a pas eu consensus seulement pour deux éléments (autonomie et autosuffisance / emploi et employabilité). Puis, en ce qui a trait à la compatibilité avec le développement durable il y

aussi eu seulement deux éléments dont les réponses ne démontraient pas de consensus (autonomie et autosuffisance / région verte).

Il y a eu unanimité complète pour trois éléments, qui semblent donc prioritaires pour la région et compatible avec le développement durable :

- Environnement sain
- Exploitation durable et concertée des ressources naturelles
- Maintien et développement de l'offre en éducation

De même, il y a eu unanimité concernant la compatibilité avec le développement durable de deux éléments :

- Retour et rétention des jeunes
- Implication citoyenne

### **Analyse**

En comparant le résultat des trois activités et en y intégrant les discussions et échanges qui ont eu lieu lors de l'assemblée plénière il est possible d'analyser et d'expliquer certains résultats.

Premièrement, la comparaison des trois activités démontre certaines différences entre les résultats individuels et les résultats en groupe. Par contre, les éléments environnement sain et exploitation durable et concertée des ressources naturelles sont prioritaires et il n'y a pas de divergence entre les activités.

La qualité de vie est de loin l'élément le plus important au niveau individuel, mais les résultats de l'activité 2, qui se déroulait en groupe, ont apporté des bémols. C'est lors de l'assemblée plénière que les explications sont apparues. En fait, il existe une différence entre les francophones qui cherchent à conserver leur qualité de vie et les Micmacs et anglophones, qui tentent d'améliorer leur qualité de vie. D'ailleurs, le pointage de cet élément a diminué lors de l'activité 3. Il a aussi été mentionné qu'il faudrait définir ce que nous voulons dire par qualité de vie.

Le problème relié à l'interprétation individuelle des termes est rapidement souligné. En effet, les termes n'étaient pas expliqués et les participants n'avaient pas nécessairement les mêmes définitions. Ceci peut expliquer les réponses divergentes et la non-unanimité sur certains éléments.

Le même problème s'est posé avec le terme « Région verte » qui semble mal compris et parfois même créer un malaise ou faire peur. Il faudrait vraiment préciser et définir ce qu'on entend par région verte. Ceci est le souhait des jeunes, la relève, évoqué à l'unanimité lors du forum régional Vision Jeunesse qui a eu lieu à l'automne 2006. Pour eux c'est clair, mais ce ne l'est pas nécessairement pour tout le monde.

Les échanges en groupe ont aussi permis de constater que les priorités ne sont pas les mêmes pour les Micmacs et les anglophones que pour les francophones. Par exemple, pour les Micmacs, la qualité de vie n'est pas aussi prioritaire, mais la culture l'est davantage.

Ce que les participants ont constaté, c'est qu'il existe des divergences importantes entre les différentes communautés, mais qu'il y a aussi des points de convergences. Il est mentionné que nous devons construire sur ce qui nous rassemble et apprendre à mieux connaître ce qui nous différencie afin de vivre en harmonie.

Des commentaires ont aussi été apportés en assemblée plénière concernant la pertinence et la difficulté de classer les éléments. Pour certains, le but de cet exercice était douteux, pour d'autres les éléments sont tous prioritaires. Il en ressort néanmoins des éléments dont la priorité est unanime et une discussion des plus intéressantes. D'ailleurs, des participants ont déploré le manque de temps et d'espace pour discuter sur le sujet et sur les éléments proposés.

Pour terminer, il est vrai que le fait qu'il n'y ait pas eu d'énoncé de vision formulé avant l'atelier a rendu le travail plus difficile.

## **-Jour 2 : Jeudi 24 mai 2007-**

# **Les ingrédients pour initier une démarche de développement durable**

Par

Serge Arsenault de la Ville de Bonaventure

[bonavent@globetrotter.qc.ca](mailto:bonavent@globetrotter.qc.ca)

<http://www.ville.bonaventure.qc.ca/>

418 534-2313

Ambroise Henry du Centre local de développement de la MRC de Bonaventure

[cldbnav.ambroise@globetrotter.net](mailto:cldbnav.ambroise@globetrotter.net)

<http://www.cldbnaventure.com/>

418 752-3333 p.225

Rino Laplante des Produits Forestiers Temrex

[rino.laplante@tembec.com](mailto:rino.laplante@tembec.com)

<http://www.tembec.com/public/home.do>

418 794-2211 p. 228

### **Résumé**

Les concepts derrière le développement durable semblent très théoriques et leurs applications ne sont pas toujours évidentes. Ce panel a permis de présenter rapidement trois démarches différentes de développement durable. Il s'agit de la réalisation d'une journée de consultation et de réflexion auprès de la population et des organisations de Bonaventure afin d'orienter les actions de la ville pour les prochaines années. Ensuite, les démarches vers un bureau vert au CLD de Bonaventure. Finalement, c'est l'obtention de certifications environnementales pour les Produits Forestiers Temrex qui a été présentée. Après ces brèves présentations, des questions et commentaires de l'animateur et des participants ont été adressés aux trois panélistes ou à un en particulier afin de tenter d'identifier les ingrédients nécessaires à la mise en place de ces démarches. Voici quelques exemples de ces questions. Qui est à l'origine de la démarche? Quelle est la raison de cette démarche? Quelles difficultés avez-vous rencontrées et quelle en était la cause? Comment avez-vous surmonté ces difficultés? Est-ce que la démarche a nécessité une participation de collègues, de clients ou de citoyens?

# L'analyse de projet dans une perspective de développement durable

Par Annie Brassard du Centre québécois de développement durable

[annieb@cqdd.qc.ca](mailto:annieb@cqdd.qc.ca)

<http://www.cqdd.qc.ca/>

418 668-7533 p.105

[Consulter la présentation](#)

Consulter les documents suivants :

- [Exemple 1 d'une grille d'analyse](#)
- [Exemple 2 d'une grille d'analyse](#)
- Exemple 3 d'une grille d'analyse ([Image 1](#) et [Image 2](#))

## Résumé

Le développement durable implique de la part des individus et des organisations une démarche d'amélioration continue qui vise l'atteinte d'objectifs sociaux, environnementaux et économiques. Dans cette perspective, l'analyse de projet est un outil privilégié pour traduire ces grands objectifs en termes concrets. L'analyse de projet peut donc servir à mieux concevoir un projet, à l'améliorer, à l'évaluer, à le discuter ou à le négocier.

Cette conférence expliquait d'abord les différents contextes où il est utile de mener une analyse de projet. Par la suite, il a été discuté de questions que l'on doit se poser lors de la conception d'un outil d'analyse de développement durable et des différents types d'analyses qui seront alors plus appropriés. Enfin, trois modèles différents d'outils d'analyse utilisés présentement au Québec ont brièvement été présentés.

# La gestion intégrée – Concepts et application

Par

Steve Plante de l'Université du Québec à Rimouski

[steve\\_plante@uqar.qc.ca](mailto:steve_plante@uqar.qc.ca)

418 723-1986 p.1456

[Consulter la présentation](#)

Ronald Cormier de l'Association des pêcheurs sportifs de la Bonaventure

[apsb@globetrotter.net](mailto:apsb@globetrotter.net)

418 534-1818

[Consulter la présentation](#)

Yves Martinet du Comité ZIP des Îles-de-la-Madeleine

[carto@zipdesiles.org](mailto:carto@zipdesiles.org)

<http://www.zipdesiles.org/>

418 986-6633

## Résumé

Dans un premier temps, les principes et concepts de la gestion intégrée ont été présentés. Il s'agit d'un mode de gouvernance participative qui répond aux principes du développement durable. Nous avons vu comment deux organismes de la région l'appliquent à la ressource eau : le Conseil de bassin versant de la rivière Bonaventure et le Comité ZIP des Îles-de-la-Madeleine. Ils nous ont expliqué comment ils appliquent les principes de la gestion intégrée, leur structure et leur mandat. Certaines de leurs réalisations, les défis et les difficultés rencontrées ont également été abordés.

# Deux pistes de financement

## Fonds d'action québécois pour le développement durable

Par Nathalie Drapeau du Fonds d'action québécois pour le développement durable

[optodp@globetrotter.net](mailto:optodp@globetrotter.net)

FAQDD

<http://www.faqdd.qc.ca/index.html>

[infos@faqdd.qc.ca](mailto:infos@faqdd.qc.ca)

418 692-5888

[Consulter la présentation](#)

### Résumé

Créé en 2000 avec une mise de fonds de 45 millions \$ du gouvernement du Québec, le FAQDD est un organisme à but non lucratif qui a comme mission de susciter et de soutenir financièrement des projets porteurs et structurants en développement durable dans le but d'engager tous les intervenants de notre société à adopter de nouvelles pratiques, tant individuellement que collectivement. Le FAQDD encourage l'innovation, stimule le partenariat et s'engage aux côtés des organismes locaux, régionaux et nationaux pour la réalisation de projets originaux et structurants en développement durable. À ce jour, le FAQDD a contribué à la réalisation de près de 200 projets et financé plus de 200 bourses et stages, contribuant ainsi à renforcer les politiques et actions gouvernementales pour le développement durable. À l'aide d'informations précises sur la programmation et quelques exemples de projet, la conférence visait à mieux faire connaître les orientations du FAQDD et les possibilités de partenariat qu'il peut offrir pour les OBNL et coopératives de la Gaspésie.

## Fonds d'investissement en développement durable

Par Nathalie Drapeau du Fonds d'investissement en développement durable

[optodp@globetrotter.net](mailto:optodp@globetrotter.net)

FIDD

<http://www.fidd.qc.ca/>

514 495-1022

[Consulter la présentation](#)

### Résumé

Technologies et énergies renouvelables : Investir au profit d'un monde durable

L'adaptation aux changements climatiques est sans contredit un des enjeux planétaires d'importance. Dans ce contexte, l'accession à une économie à faible taux de carbone constitue l'un des plus grands défis auxquels les entreprises seront confrontées dans les prochaines années. Des changements importants quant aux modes de production et de consommation favorisant une approche énergétique responsable et efficace s'opèrent

présentement. Les solutions ainsi mises de l'avant permettront d'atténuer les impacts des changements climatiques causés par l'accroissement des gaz à effet de serre (GES). La mission du FIDD est de financer et de supporter des entreprises performantes qui contribuent au développement durable et à la réduction des gaz à effet de serre (GES). Le FIDD se démarque par son approche d'investissement unique qui utilise l'Approche cycle de vie (ACV) à la fois dans son processus d'investissement et dans sa contribution à la valeur ajoutée de ses entreprises en portefeuille. Cette approche a été décrite à l'aide d'un exemple d'investissement. L'initiative Cycle de vie du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et de la Société de toxicologie et chimie environnementale (SETAC) a reconnu la pertinence de l'approche « cycle de vie » retenue par le fonds pour le domaine de l'investissement.

# Pourquoi miser sur des relations harmonieuses entre Micmacs, anglophones et francophones ?

Nous entendons davantage parler des difficultés de cohabitation et de communication entre francophones, Micmacs et anglophones. Il existe pourtant plusieurs exemples où la cohabitation est harmonieuse et bénéfique pour tous. Par la présentation du projet Harmonie Inter-communautés Listuguj~Pointe-à-la-Croix et de la Coalition Retour à l'Expéditeur, nous souhaitons démontrer l'importance de miser sur des relations harmonieuses entre Micmacs, anglophones et francophones et les bienfaits qu'elles rapportent pour la région. Le développement durable de notre région doit se faire de façon unie, ensemble.

## Harmonie Inter-communautés Listuguj~Pointe-à-la-Croix

Par Pierre Vicaire

[harmoni2002@hotmail.com](mailto:harmoni2002@hotmail.com)

[Consulter le résumé de projet](#)

### Résumé

La mission du projet Harmonie Inter-communautés Listuguj~Pointe-à-la-Croix est de semer des graines d'harmonie pour mieux se connaître et grandir ensemble. Déjà rendu à sa phase 3, le projet souhaite consolider les liens entre les deux communautés locales du territoire (autochtone et non-autochtone). Pour y parvenir, la première phase du projet a permis d'appriivoiser les différentes cultures et mettre en commun les préoccupations face à la jeunesse du territoire. La phase 2 a permis aux professionnels et aux jeunes impliqués sur le projet de développer un sentiment d'appartenance face à l'harmonie inter-communautés ainsi qu'une volonté d'aller plus loin dans les interventions. Toutes les phases visent à impliquer les partenaires dans des activités sociales, culturelles et communautaires qui permettront de développer des valeurs communautaires plus respectueuses. Ainsi, si deux communautés se respectent, on parvient à diminuer de beaucoup le taux de criminalité qui se traduit par des comportements délinquants, de l'intimidation, du taxage et plus encore.

## Coalition Retour à l'expéditeur

Par Luc Potvin

[potluc@globetrotter.net](mailto:potluc@globetrotter.net)

418 392-4466

<http://www.baiedeschaleurs.net/>

## **Résumé**

La Coalition Retour à l'Expéditeur a vu le jour en août 2003 dans la foulée de la première rencontre d'information organisée par la compagnie ontarienne Bennett Environmental, concernant le projet de construction d'un incinérateur de déchets toxiques à Belledune, dans la Baie des Chaleurs au Nouveau-Brunswick. Cette coalition a su mobiliser la population ainsi que de nombreuses municipalités et organisations gaspésiennes et néo-brunswickoises. Ce fut également un bel exemple où francophones, anglophones et Micmacs de la Gaspésie et du Nouveau-Brunswick ont uni leur force afin de contrer la venue de l'entreprise Bennett Environmental.

# Ateliers – Proposition et priorisation d'actions

## Résumé

Au cours de la journée, quelques outils et moyens de mise en œuvre du développement durable ont été présentés. De plus, des exemples de projets et démarches en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine s'inscrivant dans une perspective de développement durable ont été présentés par l'entremise d'affiches et de panélistes. La quatrième et dernière étape du projet *Ensemble pour un avenir durable* doit permettre de bâtir un plan d'action pour la mise en œuvre de la vision. Comme pour l'ensemble du projet, il est important que la démarche se fasse avec les décideurs et acteurs socio-économiques de la région.

Ainsi, cet atelier avait pour objectif de contribuer à proposer et sélectionner des actions à mettre de l'avant afin de réaliser la vision. Ceci permettra de contribuer à l'élaboration d'une liste d'actions qui répondent aux besoins de notre région et à notre vision commune de développement durable. Les participants commencent par un exercice portant sur l'aspect spatial (échelle géographique) et temporel (court, moyen et long terme) que peuvent avoir les actions. Ensuite, le travail se poursuit en proposant et en identifiant des actions. Finalement, des actions prioritaires sont identifiées.

L'atelier se déroule en groupe d'une dizaine de personnes qui ont été préalablement formées afin d'obtenir des groupes hétérogènes d'un point de vue tant géographique que sectoriel.

[Consulter le document de travail de l'atelier](#)

## Assemblée plénière

### Résultats de l'atelier

Dans un premier temps, une liste des actions suggérées au cours de l'atelier est présentée. Un résumé des discussions issues de l'assemblée plénière et portant sur la mise en œuvre du développement durable en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine, suivra.

### Actions suggérées

Au cours de l'atelier, les participants devaient suggérer des actions concrètes de développement durable tant à l'échelle régionale que locale. Encore une fois, plusieurs actions sont très générales et peu concrètes, mais elles seront quand même énoncées dans la liste ci-dessous. Les actions ont été classées, à titre indicatif, en cinq catégories : *Actions de développement durable*, *Actions économiques*, *Actions sociales*, *Actions environnementales* et *Actions générales*. Le nombre d'astérisques devant l'action correspond au nombre de fois que l'action ou une action semblable ont été proposées.

### Actions de développement durable

\*\*\*\*\*Mettre en place des mesures d'éducation et de sensibilisation au développement durable (ajouter aux événements un élément en lien avec le développement durable afin de

sensibiliser les participants ; activités destinées aux enfants ; réaliser une tournée sur le développement durable dans les écoles avec du matériel adapté ; sensibilisation par les participants du colloque et par des moyens adaptés aux gens ciblés et locaux ; sensibilisation des décideurs)

\*\*\*Faire connaître les initiatives régionales en développement durable (développer un mécanisme de communication pour diffuser les initiatives en développement durable ; créer un tableau virtuel où l'on affiche les bons coups ; portail de communication et de diffusion des expériences à succès ; mise en commun des différents projets en développement durable des différentes MRC de la région)

\*\*Tenir un congrès régional annuel axé sur des aspects du développement durable (refaire sur une base annuelle ce genre de colloque de mise en commun sur des thèmes précis)

\*\*Élaborer un plan d'action concerté pour la mise en œuvre du développement durable en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine avec l'aide d'objectifs régionaux concrets et mesurables.

\*\*Se doter d'un tableau de bord en développement durable pour identifier notre progression (soit une série d'indicateurs mesurables à caractère économique, social, environnemental cumulés à partir des bases de données existantes et accessibles aux décideurs et à la population)

\*Poursuivre la communication par courriel amorcée au cours du projet *Ensemble pour un avenir durable* sur la progression de cette démarche de développement durable

\*Nommer un responsable au développement durable pour la région

\*Créer une table de concertation et d'action au développement durable constituée des différents secteurs

\*Travailler la vision régionale autour de la qualité de vie et de l'environnement sain

\*Créer un fond régional en développement durable

### **Actions économiques**

\*\*\*Favoriser l'achat local (étude sur la consommation en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine ; campagne de sensibilisation à l'achat local)

\*\*Transformer nos résidus (déchets) en ressources par le développement de ressourceries ou de comptoirs dans une vision intégrée des matières résiduelles (réutilisation)

\*Réaliser une campagne de sensibilisation à la consommation responsable

\*Créer une coopérative en énergie renouvelable

\*Créer une coopérative de location de voiture

\*Créer une coopérative de production de meubles

\*Développer des outils pour le maintien et l'adaptation des industries

\*Installer des éoliennes aux Îles-de-la-Madeleine dans la mer, reliées par des câbles sous-terrain

\*Encadrer le développement éolien

\*Utiliser du bio-diesel pour les bateaux de pêche

\*Récupérer l'énergie produite par l'incinérateur aux Îles-de-la-Madeleine pour chauffer des serres

\*Faire de la recherche et du développement pour récupérer l'eau de pluie

\*Favoriser l'établissement de lien entre les entrepreneurs de la région et les personnes des différents milieux (social et environnemental)

\*Développer un guide pour orienter le développement touristique

\*Favoriser les constructions vertes

\*Réfléchir sur les moyens d'utiliser les terres en friche de la région

\*Développer un outil d'analyse vulgarisé sur le fonctionnement des consultations publiques et de la prise de décisions concernant les projets économiques.

### **Actions sociales**

- \*\*\*Développer des projets de reconnaissance, d'intégration et de rapprochement entre les différentes communautés autochtones, anglophones et francophones
- \*Mettre en place des programmes d'immersion linguistique pour les francophones et les anglophones
- \*Développer des coopératives en santé
- \*Effectuer des démarches de concertation avec la population lors de projets importants
- \*Faire la promotion de la route verte et de la location de vélos
- \*Développer une politique de responsabilité sociale
- \*Développer une politique transversale d'intervention entre les organismes
- \*Promouvoir et mettre en place des jardins communautaires
- \*Encourager et favoriser l'immigration dans la région
- \*Mettre en place des maisons d'implication sociale pour les jeunes
- \*Développer et réaliser des activités qui lient les écoles et le milieu
- \*Réaliser des projets d'échanges interculturels entre des villages d'ici et des villages de pays sous-développés.

### **Actions environnementales**

- \*\*\*Réduire ou abolir les sacs de plastique (imposition d'un ticket modérateur ; imposition par voie de réglementation municipale)
- \*\*Abolir l'usage du styromousse en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine
- \*\*Réduire le suremballage alimentaire
- \*\*Faire la promotion du compostage et favoriser son déploiement
- \*Utiliser du papier recyclé dans tous les bureaux et écoles
- \*Réutiliser le papier déjà utilisé
- \*Mettre en place un programme de réduction de la consommation d'eau
- \*Installer des compteurs d'eau dans tous les commerces, résidences, institutions et industries
- \*Installer un système de toilette à compost pour les résidences isolées
- \*Éliminer le chlore dans les piscines
- \*Mettre en place des incitatifs financiers au covoiturage
- \*Développer un réseau de bureau vert
- \*Élaborer un plan de réduction des GES (gaz à effet de serre) pour la région
- \*Instaurer le tri à trois voies pour tout le réseau touristique (Îles-de-la-Madeleine)
- \*Recycler au moins 30 % des matériaux lors de la démolition de bâtiments

### **Actions générales**

- \*\*\*Inventorier et protéger les paysages (adopter une charte des paysages)
- \*Réaliser des projets d'aménagement urbain et de revitalisation des centres-villes
- \*Optimiser les outils de communication déjà existants
- \*Adapter la réglementation existante en fonction de notre milieu naturel et humain (régionalisation des normes)

### **Discussions**

L'assemblée plénière a commencé par la proposition d'un énoncé de vision. Il ne sera pas présenté ici, car le sujet fait l'objet de la section *Annexe 1* (page 65). Les discussions porteront

donc sur l'atelier en tant que tel, mais surtout sur les actions de mise en œuvre du développement durable pour la région et pour la suite du projet *Ensemble pour un avenir durable*.

Dans un premier temps, les participants ont trouvé difficile l'exercice d'identifier des actions alors qu'il n'y avait pas encore de vision proposée. Certains pensent que nous ne pouvons pas faire l'exercice de déterminer la priorité des éléments, car tout est important. Il ne semble pas évident d'implanter des choses selon les principes du développement durable. De plus, les actions proposées sont souvent floues et générales. La difficulté est davantage de trouver des actions ou moyens précis que de les réaliser. Autre constat, les actions suggérées ou associées au développement durable sont souvent des actions environnementales. Le développement durable est souvent associé à l'environnement, mais il ne faut pas oublier qu'il ne s'agit qu'un des trois éléments.

Deux autres commentaires pertinents ont aussi été apportés. Il est intéressant et important d'identifier des actions, mais il faut aussi identifier les acteurs. Autrement dit, qui fait quoi ? La réalisation d'un plan d'action devrait contenir une section identifiant les partenaires et acteurs engagés et potentiels. Ensuite, dans l'esprit du «Pensez globalement, agir localement», la vision commune de développement durable a son importance au niveau régional, mais les actions viennent souvent davantage au niveau local.

Il est suggéré de déposer les résultats du projet *Ensemble pour un avenir durable* aux instances décisionnelles. Il est aussi proposé de produire une liste d'actions ou d'idées de projets identifiées afin de la rendre accessible sur Internet et de la diffuser par courriel aux participants.

### **Loi sur le développement durable du Québec**

Il nous est rappelé de toujours se référer à la Loi sur le développement durable du Québec et des 16 principes qu'elle comporte. Cette loi et les principes sont le résultat d'un vaste processus de consultation à l'échelle du Québec et comporte d'ailleurs de nombreux éléments communs à ceux identifiés lors du projet *Ensemble pour un avenir durable*. La loi sur le développement durable du Québec est un véhicule qui existe. Nous avons le choix d'embarquer ou non dans ce train. Les ministères ont l'opportunité d'appliquer la loi dans leur organisation et sont invités à le faire.

Le développement durable doit être porté par les individus, ils doivent être convaincus et passionnés, comme c'est le cas de plusieurs participants présents lors du colloque. Il faut donc trouver un élément mobilisateur qui va faire vibrer les gens et assurer une participation à la suite du projet *Ensemble pour un avenir durable* et à la mise en œuvre du développement durable.

L'assemblée plénière fut également l'occasion pour plusieurs participants de faire des interventions concernant les actions de développement durable que nous devront poser. Le besoin et l'intérêt de reproduire un événement annuel semblable à celui-ci et à celui de l'an passé à Gaspé sont plusieurs fois soulignés.

### **Comité multisectoriel de mise en œuvre du développement durable**

Une idée qui fut beaucoup discutée et qui semble susciter l'intérêt et l'approbation de nombreux participants est celle de créer un comité multisectoriel de mise en œuvre du développement durable. Il pourrait s'agir d'un comité ou d'une table de concertation qui comprendrait le secteur de l'éducation, des élus et décideurs, de l'environnement et de d'autres secteurs importants (à préciser et à déterminer). Ce comité qui se pencherait sur le développement durable devrait pouvoir apporter des recommandations sur l'acceptabilité ou non d'un nouveau projet. Il doit aussi être capable de proposer des améliorations afin que le projet soit acceptable. Le comité devrait en être un de mise en application du développement durable et porter sur l'action. Le comité devrait être certain de pouvoir travailler avec les partenaires de chaque secteur.

Ce comité doit voir le jour à très court terme et devrait permettre de faire avancer les choses. En plus de la question de la nature des secteurs qui devraient être présents, il y a aussi la question de qui va s'occuper de la mise en place et de la gestion du comité ? Le Conseil régional de l'environnement de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (CREGÎM) ? La question est lancée. Certains y sont en faveur, d'autres se questionnent. En effet, dans la mesure où il faut intégrer les secteurs social, économique, environnemental, municipal et autres, il semble difficile de confier le leadership à un organisme environnemental. Le CREGÎM doit être un partenaire majeur, mais ne peut pas assumer seul cette fonction. Certains pensent que le rôle de diriger le comité devrait revenir à Conférence régionale des élu(e)s de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. Ce dernier point, la gestion du comité, sera à préciser.

Autre besoin identifié, est celui d'avoir un véhicule, un phare à qui il est possible d'identifier le développement durable. Peut-être que ce rôle pourrait être rempli par le ou les gestionnaires du comité énoncé et discuté précédemment.

En fait, ce véhicule et le comité pourraient également mener à la formation d'une agence de développement durable afin de permettre la convergence des différents secteurs de même que celle des actions entreprises. Il s'agirait d'un lieu de concertation, d'éducation et d'information qui comprendrait des experts des différents domaines du développement durable et de ceux de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. Les élus, les acteurs et la population pourraient venir y chercher de l'information, de l'aide et des réponses à leurs questions.

### **Identifier et valoriser les actions déjà réalisées**

Ce besoin a été identifié lors des consultations et réaffirmé lors du colloque. Il faut identifier et rassembler les actions de développement durable déjà réalisées ou en cours de réalisation et les rendre accessibles au comité qui s'occupera de la mise en œuvre, afin de lui faciliter le travail. Ceci permettrait également de favoriser le réseautage et les échanges sur le territoire. À partir de ce qui se fait déjà dans la région, au Québec et ailleurs dans le monde, il serait essentiel d'élaborer une liste des actions réalisables et souhaitables pour la mise en œuvre du développement durable en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine. Cette liste devrait être envoyée par courriel aux participants en leur demandant d'identifier les activités qui les intéressent. Ensuite nous pourrions mettre en relation les organisations qui souhaitent réaliser une activité semblable afin qu'ils puissent y travailler ensemble. Nous pourrions également

favoriser les actions et activités qui suscitent l'intérêt et dans lesquelles les acteurs et décideurs désirent davantage s'impliquer.

Il est important d'identifier des gens et de mettre en place des structures pour faciliter la mise en œuvre du développement durable, mais nous avons aussi tous et chacun un certain pouvoir dans nos organisations. Les gens peuvent créer un comité dans les organisations, réaliser des actions et réellement mettre en œuvre le développement durable. Les participants aux colloques, entre autres, sont bien placés pour le faire, car ils ont intégré les principes du développement durable et savent où ils doivent et peuvent l'appliquer dans leur organisation. Le développement durable doit être quelque chose de fort, de mobilisateur qui interpelle les gens dans les organisations.

# Exemples de démarches de développement durable – Résumés des affiches

Au cours des étapes précédentes du projet *Ensemble pour un avenir durable* nous avons remarqué qu'il semble difficile d'identifier les démarches de développement durable dans notre région et de concevoir les applications concrètes des principes du développement durable. Pourtant, le développement durable est déjà présent dans notre région et ce ne sont pas les exemples qui manquent. Tous ces projets et démarches possèdent leur propre façon de mettre en application le développement durable. De plus, nous avons remarqué qu'il y a un manque de reconnaissance et de promotion des bons coups en développement durable.

Face à ces constatations, nous avons décidé de lancer un appel d'affiches dans le cadre du colloque. Ainsi, nous souhaitons faire connaître certaines démarches ou projets de développement durable en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine et démontrer que c'est réalisable et bénéfique de faire du développement durable.

Une période de visite des affiches était au programme pour amorcer les échanges entre ceux qui présentent une affiche et les participants. La visite des affiches s'est déroulée toute la journée au cours des pauses et du dîner.

Vous trouverez aux prochaines pages les résumés des affiches présentées.

## Centre d'initiation à la recherche et d'aide au développement durable – CIRADD

Gilbert Bélanger du CIRADD

[gbelanger@cgaspesie.qc.ca](mailto:gbelanger@cgaspesie.qc.ca)

418-364-3341 p.7255

[Télécharger le dépliant complet du CIRADD](#)

### Résumé

Une des voies de développement durable, pour la région, est d'investir dans la recherche et l'innovation. Pour ce faire, nous devons préparer une génération d'individus qui sauront relever les défis que nous pose le contexte sociohistorique actuel. Le Centre d'initiation à la recherche et d'aide au développement durable (CIRADD) du Centre d'études collégiales de Carleton (CECC) a été créé pour contribuer au développement régional tout en initiant les élèves du CECC à la recherche scientifique.

Initier les jeunes à la recherche, c'est démystifier le travail des chercheurs, c'est leur permettre d'explorer un univers riche, dynamique et valorisant où la créativité a sa place et où il y a une réelle possibilité de contribution significative au développement de notre société. Le Conseil de la science et de la technologie du Québec mentionnait que dans les prochaines années, il y aura plusieurs emplois liés à la haute technologie qui ne pourront pas être comblés au Québec, faute de candidats. Nous sommes convaincus que de permettre aux étudiants de s'impliquer à fond dans une recherche fera en sorte qu'ils développeront des intérêts et peut-être même une passion pour un projet de vie dans cet univers. De plus, entendre parler de développement durable de la Gaspésie fait en sorte que plusieurs d'entre eux souhaitent revenir dans la région après leurs études pour y contribuer.

# Des systèmes agroforestiers multifonctionnels pour la mise en valeur de l'espace rural de la MRC du Rocher-Percé

Bertrand Anel de la MRC du Rocher-Percé

[bertrandanel@hotmail.com](mailto:bertrandanel@hotmail.com)

418 689-6643

[Télécharger le résumé](#)

## Résumé

Depuis 2005, 12 partenaires locaux, régionaux et provinciaux étudient les rôles que joue l'agriculture dans la MRC du Rocher-Percé, un milieu rural particulièrement dévitalisé. Les agriculteurs, les propriétaires de terres en friche, des résidents et des touristes ont été rencontrés. Les terres cultivées et en friche ont été cartographiées et leur impact sur le paysage a été évalué. Suite à cette première étape, l'agriculture apparaît comme un incontournable pour une mise en valeur harmonieuse du milieu rural. Pourtant, cette agriculture est en régression et ses contributions positives sont menacées.

Parmi les facteurs susceptibles d'appuyer une agriculture au service du développement du milieu, l'accès aux terres est un élément clé. D'une part, cet accès détermine la pérennité de l'agriculture et sa capacité à se développer comme activité économique autonome. D'autre part, il conduit à une mise en valeur des terres visibles dans les paysages et appréciées dans les perceptions. C'est là que se créent l'identité et le dynamisme du milieu rural.

Les systèmes agroforestiers de type agrosylvicole semblent représenter une alternative des plus intéressantes pour concilier les besoins des agriculteurs (accès aux terres) avec les attentes des propriétaires de terres (valorisation de leur patrimoine) et celles des autres usagers du territoire (création d'un cadre de vie plaisant). En 2006, 8 systèmes novateurs combinant sur les mêmes terrains des plantations à larges espacements d'arbres nobles (chênes, frênes, ormes et pins) et des cultures agricoles ont été mis en place en collaboration avec des agriculteurs, afin de créer des sites d'échange et de démonstration. Une modélisation économique a également été entamée. Les premiers résultats sont encourageants.

## Description sommaire du projet de conservation au barachois de Malbaie par Conservation de la nature

Geneviève Leroux de Conservation de la nature Canada

[Genevieve.Leroux@natureconservancy.ca](mailto:Genevieve.Leroux@natureconservancy.ca)

418 645-2317

[Télécharger le résumé](#)

### Résumé

Société privée, sans but lucratif, Conservation de la Nature a pour mission la sauvegarde du patrimoine naturel pour le bénéfice des générations présentes et futures. Grâce au concours de scientifiques, Conservation de la Nature travaille à la protection et à la gestion à long terme des derniers espaces sauvages en collaboration avec des partenaires locaux.

Conservation de la nature est présent au Barachois de Malbaie depuis 1998. Il a comme objectif de protéger les 10 km<sup>2</sup> de milieux humides exceptionnels comprenant des caractéristiques écologiques fragiles.

Pour atteindre cet objectif, l'implication de la population est indispensable et représente un enjeu de taille dans le contexte social et économique régional actuel. L'approche du développement durable est ainsi privilégiée.

Pour ce faire, Conservation de la Nature, le Club des ornithologues de la Gaspésie et la ville de Percé ont mis sur pied en 2005 un Comité de Concertation du Barachois de Malbaie (CCBM). Le CCBM regroupe les différents usagers du barachois (récréo-touristique, municipal et résidents), favorisant le dialogue ainsi que la participation de la communauté au projet.

Par la suite, un centre d'information ornithologique de Barachois (CIOB) fut inauguré à l'été 2006 afin de sensibiliser et d'éduquer la population et les visiteurs à un usage responsable du secteur. De plus, offrant une valeur ajoutée au secteur déjà reconnu sur le plan touristique, le CIOB par ses activités, permet de stimuler l'économie locale, tout en créant de l'emploi.

Ces actions illustrent donc de façon exemplaire la nécessité de stimuler l'intégration de la communauté et l'économie locale à des fins de protections de l'environnement.

## L'Agroforesterie : une proposition de revitalisation pour La Haute-Gaspésie (Québec)

Patrick Golliot du SADC de Gaspé-Nord

[pgolliot@globetrotter.net](mailto:pgolliot@globetrotter.net)

1 877 463-5355

[Télécharger le résumé](#)

### Résumé

En 2003, 4000 ha de terres en friche ont été recensées en Haute-Gaspésie et en Estran, un des territoires les plus pauvres du Québec. Dès lors, le potentiel offert par ces terres a été mis de l'avant comme une opportunité majeure d'enrichissement de la collectivité. L'agroforesterie est un des moyens ciblés afin d'atteindre des objectifs de revitalisation du milieu tout en respectant les notions de développement durable.

En fait, le projet mobilise les gens du milieu autour d'intérêts communs. La tendance est le regroupement autour de cellules de travail particulières comme la culture sous érablière, la culture d'amélanchiers avec culture maraîchère intercalaire, etc.

L'exemple d'un groupe de promoteurs envisageant la culture d'amélanchiers permet d'observer tout le potentiel que possède un territoire en termes de ressources humaines, de patrimoine biologique, de disponibilités climatiques et pédologiques. Nous nous apercevons que plus nous approfondissons nos connaissances sur notre milieu écosystémique, plus le potentiel se dévoile. L'amélanchier, espèce végétale fruitière indigène, nous offrira son potentiel d'enrichissement de la collectivité si nous avons la capacité de le domestiquer en vue d'occuper un territoire; vitrine de notre culture et de notre savoir-faire. Sa mise en culture sera alors le reflet de notre compréhension du milieu.

L'agroforesterie permettra aux gens de La Haute-Gaspésie et de l'Estran de se donner des moyens d'occuper un territoire sans le dégrader ou l'épuiser de ses ressources, de vivre heureux et fiers de leurs réalisations, de léguer à leurs enfants une possibilité de perpétuer une nouvelle culture; celle de vivre de leur milieu et de prendre soin de leur paysage.

## La gestion intégrée aux Îles-de-la-Madeleine

Yves Martinet du Comité ZIP des Îles-de-la-Madeleine

[carto@zipdesiles.org](mailto:carto@zipdesiles.org)

<http://www.zipdesiles.org/>

418 986-6633

[Télécharger le résumé](#)

L'histoire de la gestion intégrée dans l'archipel madelinot a débuté en l'an 2000 par la réalisation du projet de cartographie des ressources et usages des cinq principaux plans d'eau intérieurs des Îles-de-la-Madeleine. Ce projet intitulé « *Comprendre le passé pour mieux gérer l'avenir* », initié par le Comité ZIP des Îles et financé par Saint-Laurent Vision 2000 et Pêches et Océans, a permis de concevoir et de présenter à la population des Îles-de-la-Madeleine un portrait cartographique actuel et réel de la présence des différentes activités se déroulant dans les plans d'eau intérieurs, par l'entremise de consultations publiques sur la nécessité de mettre en place une démarche de gestion intégrée. Le vif intérêt manifesté par la population des Îles-de-la-Madeleine à participer à la démarche proposée a finalement mené à la formation d'un Comité de gestion intégrée par plan d'eau intérieur sur le territoire (Baie du Bassin, la Baie du Havre aux Basques, la Lagune du Havre aux Maisons et la Baie du Cap-Vert, la Lagune de la Grande Entrée et le Bassin aux Huîtres). Depuis, bien des défis ont été relevés, bien des récompenses ont été savourées mais beaucoup de travail reste encore à faire...

C'est donc un survol de l'histoire « d'hier à aujourd'hui » de la gestion intégrée aux Îles-de-la-Madeleine qui a été présenté par l'entremise d'affiches grand format.

## La valorisation des forêts par les champignons forestiers comestibles : un projet-pilote prometteur à Mont-Louis

Suzanne Fournier du Comité de bassin de la rivière Mont-Louis

[suzannefournier@globetrotter.net](mailto:suzannefournier@globetrotter.net)

418 797-1392

Marie-France Grévy de la Chaire de recherche sur la forêt habitée de l'Université du Québec à Rimouski et du Centre d'études nordiques

[Marie-France.Gevry@uqar.qc.ca](mailto:Marie-France.Gevry@uqar.qc.ca)

418 723-1986 p.1979

Claude-André Léveillé de la Conférence régionale des élu(e)s Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

[caleveille@cre-gim.net](mailto:caleveille@cre-gim.net)

418 392-7070 p.233

[Télécharger le résumé](#)

### Résumé

La majorité des champignons forestiers de haute valeur gastronomique sont dits « symbiotiques », c'est-à-dire qu'ils nécessitent la présence d'un arbre hôte particulier pour croître. On ne peut les cultiver : les milieux naturels en ont l'exclusivité! Les résultats préliminaires d'une étude réalisée à même le territoire gaspésien suggèrent une présence indéniable de champignons forestiers comestibles dans plusieurs types de peuplement forestier de la péninsule.

La récolte de champignons forestiers comestibles est particulièrement intéressante puisqu'elle permet (1) la diversification des ressources forestières, en plus (2) de fournir un revenu additionnel aux propriétaires de lots boisés, et ce, sans compromettre les profits tirés de la matière ligneuse. Aussi, le caractère « renouvelable » de cette ressource lui confère un avantage certain dans une perspective de développement durable.

Dans un contexte de mise en valeur de cette ressource, le Comité de bassin de la rivière Mont-Louis va de l'avant en lançant à l'été 2007 un projet-pilote visant l'intégration de la récolte de cette ressource naturelle dans la communauté, dans le respect des propriétaires des boisés. Plus précisément, le Comité propose une activité de maillage et de parrainage impliquant des propriétaires de boisés, des cueilleurs et des personnes-ressources ayant une expertise pointue dans le domaine. Ce projet audacieux constitue une des premières initiatives à l'échelle provinciale et contribuera certainement au développement d'autres cueillettes dans un climat de collaboration dans la région.

## Les autres produits de nos forêts - Mise en valeur des ressources alternatives gaspésiennes

Claude-André Lèveillé de la Conférence régionale des élu(e)s Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine  
[caleveille@cre-gim.net](mailto:caleveille@cre-gim.net)  
418 392-7070 p.233  
[Télécharger le résumé](#)

### Résumé

La cueillette de divers aliments sauvages (petits fruits, têtes de violon, etc.) a toujours fait partie des mœurs sur le territoire gaspésien. Jadis destinés à un usage domestique, serait-il possible que la cueillette de produits sauvages contribuent aujourd'hui à la diversification économique durable de nos communautés?

En plus de cueillir pour sa consommation personnelle, le cueilleur trouve sa motivation dans la possibilité de se procurer un revenu. Pour que cela soit possible, il faut qu'un ensemble de facteurs essentiels et interdépendants soient réunis : la présence d'une ressource, de cueilleurs et d'un marché. Ces éléments représentent la base de la cueillette commerciale.

Toutefois, si l'on désire développer ce secteur de façon durable, cette base doit être stabilisée. L'expérience gaspésienne démontre la pertinence de la stratégie des postes d'achats. Il s'agit de personnes qui assurent le relais entre les cueilleurs et le marché. De part leur situation privilégiée, ils peuvent jouer un rôle de premier plan pour contrôler la qualité de la matière première.

Pour les intervenants régionaux, un travail en collaboration avec ces postes est donc essentiel. Les formations sont l'un des outils à utiliser à ce niveau, en tenant compte des besoins des cueilleurs et des acheteurs. Le réseautage entre eux peut être bénéfique puisqu'il favorisera la répartition géographique, l'augmentation du volume et une plus grande diversité de produits. Ces facteurs contribueront à allonger la période de récolte, créant des opportunités d'emplois bienvenues dans cette région dévitalisée.

**Mots clés :** Cueillette, diversification, développement durable, économie, communautés, formation, création d'emplois.

# Mi'gmaq Organics : Community Sustainable Development through Organic Farming

Ana Mattos of Mi'gmaq Organics

[anamattos@globetrotter.net](mailto:anamattos@globetrotter.net)

418 759-1303

[Télécharger le résumé](#) (en anglais)

## Résumé

Improving the economical, social and environmental situation for Gesgapegiag families has been among the main objectives of the Gesgapegiag Band Council. This present situation, along with the interest of becoming a self-sufficient community has created a strong will to move past the dependant relationship between community and government.

In this context, the Band has decided to create a business called Mi'gmaq Organics, a farm producing fruits, vegetables and medicinal plants certified organic. Our products are distributed through natural food stores, groceries, public markets and social organizations of Gesgapegiag. Fruit & Vegetable baskets are also distributed to families of La-Baie-des-Chaleurs during the summer season. Research & Development in medicinal plants will be further explored for future products.

The farm also has a Sacred Garden where native healing plants are grown and placed in the harmony of the Mi'gmaq Star. Mi'gmaq Organics had had its implantation year as well as the first vegetable production on 2006. This year 2007, vegetable production and clients have increased, allowing us to offer a great variety of fresh organic fruits, vegetables, and spices to families and business (48 types).

This sustainable development project has created 12 jobs and is reinforcing social ties. It strengthens Gesgapegiag children and community health and it empowers community members by becoming more self-reliant through training and capacity building. The project also reinforces the link between land & people and people between themselves. Additionally, Mi'gmaq Organics is participating concretely in the development of the organic agriculture and medicinal herbs industry in the Gaspé region, and is bringing new installations, services and experience for the Gaspé community.

Mi'gmaq Organics provides the chance for communities to come together for the common benefits and necessities provided by Mother Earth. This initiative, with the collaboration between natives and non-natives and the products offered by the Mi'gmaq community to the general population of the Chaleur Bay, is a link and an open hand for the cooperation between Nations in something as essential as a commodity such as healthy food.

# Stratégie pour la résolution de problématiques liées à l'érosion côtière et à la submersion

Louise-Anne Belzile  
[labelzile.bdc@globetrotter.net](mailto:labelzile.bdc@globetrotter.net)  
418 759-5880  
[Télécharger le résumé](#)

## Résumé

Le Comité ZIP Baie des Chaleurs, conjointement avec le ministère des Pêches et des Océans du Canada et l'Université du Québec à Rimouski, travaille actuellement à l'élaboration d'une stratégie pour répondre à diverses problématiques liées à l'érosion côtière et aux risques de submersion. Ce projet est directement issu des plans de gestion intégrée de la zone côtière élaborés par le Comité côtier Carleton – Saint-Omer et par le Comité des usagers de la baie de Cascapédia.

Les effets anticipés des changements climatiques en Gaspésie laissent présager un accroissement considérable des problèmes d'érosion et de submersion dans un futur rapproché. L'objectif central de la stratégie est donc d'augmenter les capacités des communautés à faire face à cette problématique. Par son caractère régional, structurant et responsabilisant, une telle stratégie s'avère assez novatrice au Québec.

L'acquisition de connaissances sur les processus côtiers en cours et leurs impacts potentiels permettra de mieux gérer la situation actuelle mais surtout de mieux anticiper les problématiques éventuelles. La sensibilisation et l'implication des acteurs de tous niveaux mèneront nécessairement à une meilleure compréhension des préoccupations à la fois des propriétaires riverains, des décideurs gouvernementaux, des administrations et des élus municipaux afin de mettre en place des outils de planification et de gestion adaptés et durables. La *Stratégie pour la résolution de problématiques liées à l'érosion côtière et à la submersion* offrira aux municipalités côtières de la Gaspésie puis éventuellement à d'autres régions, des outils fondamentaux pour l'accomplissement de leur mandat d'aménagement et de gestion du territoire dans une perspective de développement durable.

## Vision Jeunesse – Les jeunes de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine veulent une « Région verte »

Guillaume Arsenault

[larbre@globetrotter.net](mailto:larbre@globetrotter.net)

Christine Lamoureux

[christinelamoureux@hotmail.com](mailto:christinelamoureux@hotmail.com)

<http://www.portailjeunesse.ca/> (cliquer sur l'onglet *Vision jeunesse*)

[Télécharger le résumé](#)

### Résumé

C'est avec une grande confiance en l'avenir que les 80 participants au rassemblement *Vision jeunesse 2006*, qui a eu les 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre 2006 à Saint-Octave-de-l'Avenir, ont exprimé le désir de faire de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine une « Région verte ».

Les préoccupations environnementales, l'innovation, la concertation, la formation et la qualité de vie sont au cœur de ce créneau d'excellence économique et sociale que les jeunes souhaitent voir mis de l'avant en région afin de permettre à celle-ci de se démarquer. Cette vision pour l'avenir est présente dans les six orientations identifiées prioritaires par les participants pour l'avenir de la jeunesse gaspésienne et madelinienne :

1. Créer des incitatifs pour favoriser la venue, le maintien ou le retour des jeunes familles en région;
2. Faciliter l'accès à la propriété et au logement pour les résidents permanents de la région;
3. Diversifier l'offre de formation;
4. Faciliter l'accès aux programmes et aux services destinés aux jeunes gaspésiens et madelinots;
5. Développer une culture d'implication citoyenne des jeunes dans la région;
6. Favoriser les actions qui mènent à une vie saine par la sensibilisation, la prévention et la promotion.

Les préoccupations des jeunes ont changé depuis 1999, année du premier rassemblement jeunesse régional. Il y a sept ans, les orientations étaient davantage axées sur l'emploi. Aujourd'hui, les priorités des jeunes touchent leur milieu, leur qualité de vie et leur désir d'orienter leur région vers un développement durable.

Les participants, âgés de 16 à 35 ans, se sont engagés afin de donner suite au rassemblement. Ils ont insisté pour s'impliquer et spontanément, ils ont décidé de former dans chacune des MRC un comité de travail en lien avec les représentants jeunesse siégeant à la Commission jeunesse Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Pour sa part, la Commission a élaboré son plan d'action en fonction des axes privilégiés par les jeunes. De plus, une rencontre avec les intervenants socioéconomiques a permis de partager les résultats du rassemblement et d'obtenir leur engagement dans la mise en place d'actions en lien avec les priorités identifiées.

# Entente d'engagement volontaire

Dès le début de l'événement, le concept de l'entente d'engagement volontaire a été présenté aux participants. L'objectif de cette entente était d'amener les participants à réfléchir aux actions qu'ils peuvent, personnellement et professionnellement, réaliser afin de faire progresser le développement durable de la région. Afin de les encourager à en réaliser au moins une, ils ont été invités à remplir une déclaration d'intention basée sur l'honneur. L'entente, qui est à la page suivante, a été présentée au début de l'événement pour que les participants aient le temps de réfléchir à leurs actions. Quelques rappels ont aussi été faits tout au long de l'événement.

En plus des deux actions à prendre, l'entente encourage les participants à présenter à leur organisation la vision commune de développement durable, puis à l'amener dans un processus de réflexion et de remettre le fruit de ce travail au Conseil régional de l'environnement de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (CREGÎM).

## Résultat

Nous avons reçu 27 ententes dûment remplies par les participants. Parmi celles-ci, 22 participants se sont engagés à présenter la vision commune de développement durable à leur organisation. Peut-être que ce résultat aurait été plus élevé si à la fin du colloque nous avions eu une vision complète et finale. 21 participants se sont aussi engagés à amener leur organisation à entrer dans un processus de réflexion sur la façon dont elles peuvent contribuer à l'atteinte de la vision. Enfin, parmi ces 21 participants, 16 se sont engagés à remettre au CREGÎM le fruit de cette réflexion de même qu'un compte rendu des actions que leur organisation désire entreprendre.

Voici quelques exemples d'actions que les participants ont pris sur une base individuelle :

- Réduire ma consommation de papier
- Mettre l'accent sur une consommation responsable
- Mettre sur pied un comité d'action environnementale
- Composter
- Rouler moins vite pour réduire ma consommation d'essence
- Utiliser mon vélo ou marcher pour aller travailler
- Jardiner écologiquement
- Abonnement aux paniers de légumes biologiques (agriculture soutenue par la communauté)
- Donner priorité à l'achat local

En voici d'autres, prises cette fois en tant que professionnel :

- Initier une démarche de bureau vert
- Installer un bac à compost dans l'édifice (bureau) de mon organisation
- Vérifier si notre plan d'action respecte les principes du développement durable
- Réduire ma consommation de papier (faire du recto-verso)
- Mettre en valeur les terres en friche pour le bien-être collectif
- Inclure dans nos programmes scolaires une notion de développement durable

## **PASSONS À L'ACTION**

### **-- Entente d'engagement volontaire --**

La démarche du projet *Ensemble pour un avenir durable* vise à ce que la région se dote d'une vision commune de développement durable. L'adoption de la vision est une étape essentielle dans la mise en œuvre du développement durable en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine. Une étape encore plus importante est celle de l'action. Il est possible d'agir sur le plan personnel en tant qu'individu et sur le plan professionnel à l'intérieur de son organisation.

Afin que la vision que vous avez développée prenne tout son sens, il faut qu'elle chemine à travers les diverses organisations de la région, incluant la vôtre. Vous avez également un rôle individuel à jouer. Êtes-vous prêt à passer à l'action ?

Nous vous invitons aujourd'hui à prendre un engagement en remplissant cette déclaration d'intention. Il s'agit d'un engagement qui repose sur l'honneur. Cette déclaration n'a aucune valeur juridique.

Je, \_\_\_\_\_, en tant qu'individu et acteur social, économique ou environnemental oeuvrant pour le développement de la région, suis conscient du rôle que je peux jouer afin de contribuer à la mise en œuvre du développement durable de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.

#### **En tant qu'individu**

Compte tenu de mon désir d'implication dans la mise en œuvre du développement durable, je prends l'engagement de réaliser l'action suivante (choisissez votre action et inscrivez-là) :

---

#### **En tant que professionnel**

Compte tenu du rôle que peut jouer mon organisation dans la mise en œuvre du développement durable de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, je prends l'engagement d'initier les démarches nécessaires et de proposer à mon organisation qu'elle réalise l'action suivante (choisissez une action et inscrivez-là) :

---

Je m'engage également à ...

- Présenter à mon organisation la vision commune de développement durable adoptée lors du colloque.
- Amener mon organisation à entrer dans un processus de réflexion sur la façon dont elle peut contribuer à l'atteinte de cette vision.
- Remettre au CREGÎM le fruit de cette réflexion, incluant les actions que mon organisation désire entreprendre.

\_\_\_\_\_  
**Signature**

\_\_\_\_\_  
**Date**

Je représente (nom de l'organisation) : \_\_\_\_\_

Mon numéro de téléphone : \_\_\_\_\_

Mon courriel : \_\_\_\_\_

## Conclusion et suite

Le projet *Ensemble pour un avenir durable* en était à sa troisième étape, celle de l'adoption d'une vision commune de développement durable. En fait, le travail a été amorcé lors des étapes précédentes de ce projet rassembleur. Au printemps 2006, un premier colloque avait eu lieu à Gaspé où les participants avaient identifiés des valeurs importantes que la vision devrait respecter. Ensuite, un vaste processus de consultation a permis de réaliser des échanges et un brassage d'idées tout en récoltant une mine d'informations pour la préparation de la vision. Enfin, la place était mise pour un second événement rassembleur, le colloque *Ensemble pour une vision régionale de développement durable*.

Les objectifs du colloque *Ensemble pour une vision régionale de développement durable* étaient que la région se dote d'une vision commune. Pour cela, il était important que les participants représentent les différents secteurs d'activités de la région, proviennent de chacune des MRC de la Gaspésie ainsi que des Îles-de-la-Madeleine, mais aussi que les Micmacs et les anglophones participent à l'exercice. Le colloque devait aussi traiter des outils de mise en œuvre et de présenter des exemples d'initiatives régionales de développement durable.

Le colloque se termine avec un énoncé de vision à compléter. Un énoncé est suggéré lors de la deuxième journée, il est convenu qu'il sera envoyé aux participants pour bonification. L'énoncé est le suivant :

**Faire ensemble, unis dans la diversité, de la région GÎM, un lieu privilégié d'application du développement durable réputé pour :**

- son environnement sain
- sa démocratie participative
- son économie durable

Cet énoncé a été bonifié par le comité consultatif du projet *Ensemble pour un avenir durable* puis envoyé aux participants du colloque, mais aussi à ceux des étapes précédentes du projet. Le résultat final est présenté en annexe 1 de ce document.

Il faut mentionner que l'élaboration et l'adoption d'une vision commune pour une région aussi diversifiée que la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine est un exercice assez complexe. D'autant plus que nous avons réussi à obtenir une participation représentant la diversité de la région tel que souhaité.

Plusieurs outils de mise en œuvre ont été présentés, de même que des initiatives régionales intéressantes de développement durable. L'assemblée plénière à la fin de la deuxième journée a permis également d'identifier et de discuter de quelques actions souhaitées par la majorité des participants, dont la mise en place d'un comité multisectoriel de mise en œuvre et la tenue d'un événement annuel régional comme ceux réalisés au cours du projet.

Justement, pour la fin du projet et la suite de ce colloque, il sera question de la diffusion de la vision, mais aussi de mettre en place une structure qui permettra d'assurer une suite au projet et de continuer le travail colossal déjà réalisé. Le développement durable est un travail qui demande du temps et auquel il nous faut tous, ensemble, contribuer. À suivre...

## Liste des participants

Bertrand Anel	MRC du Rocher-Percé
Damien Arsenault	Agence régionale de mise en valeur de la forêt privée GÎM
Guillaume Arsenault	Auteur-compositeur-interprète
Serge Arsenault	Ville de Bonaventure
Fanny Arseneau	Attention FragÎles
Jean Aspirot	Ville de Paspébiac
Antoine Audet	CEFRIO
André Beaulieu	MDDEP
Gaétan Bélair	MRC de Bonaventure
Gilbert Bélanger	CIRADD
Louise-Anne Belzile	Comité ZIP Baie des Chaleurs
Clément Bernard	Micmacs of Gesgapegiag
Gaétan Bernatchez	MRC d'Avignon
Alain Bernier	Télé-Québec
Patrick Béron	ISE – UQAM
Raynald Blais	Député de la circonscription Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
Lorraine Blais	Cégep de la Gaspésie et des Îles
Christine Blanchette	CRÉ-GÎM
Hugues-O. Blouin	Attention FragÎles
Bruno Boucher	Unité régionale loisir et sport GÎM
Michèle Boudart	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
François Boulanger	Parc national de la Gaspésie
Donald Bourgouin	Gaspésien CEDEC
Huberte Bourque	Association forestière du Bas-St-Laurent – Gaspésie
Annie Brassard	Centre québécois du développement durable
Isabelle Brillant	MDDEP
Greg Brown	Committee for Anglophone Social Action
Monette Bujold	CREGÎM
Félix Caron	MRC du Rocher-Percé
Gilles Cavanagh	Commission scolaire René-Lévesque
Anatole Chiasson	Confédération des syndicats nationaux
Gaston Chouinard	Municipalité de Maria
Michel Chouinard	Comité ZIP Baie des Chaleurs
Jean-Sébastien Cloutier	Municipalité de Mont-Saint-Pierre
Dannie Cormier	Artiste multidisciplinaire
Ronald Cormier	Association des pêcheurs sportifs de la Bonaventure
Mathieu Côté	Consortium en foresterie Gaspésie-Les-Îles
Michel Cotton	Développement économique Canada
Pascal Coulombe	SADC de Gaspé-Nord
Joël Dallaire	CLD de la MRC de Bonaventure
Jean Desrosiers	TechnoCentre éolien Gaspésie-Les-Îles
Clément Deschênes	MCCCF
Cynthia Dow	
Nathalie Drapeau	CREGÎM

Nancy Dubé	Ville de Carleton-sur-Mer
Caroline Duchesne	CREGÎM
Guillaume Dufour	CREGÎM
Jean-Yves Dupuis	Commission scolaire des Chic-Chocs
Jérôme Émond	Étudiant
Majella Émond	MRC de la Haute-Gaspésie
Caroline Farley	TechnoCentre éolien Gaspésie-Les-Îles
Anne-Marie Flowers	MRC de Bonaventure
François Fortin	MDDEP
Suzanne Fournier	CREGÎM
Christian Garneau	Kwatroe Consultants Inc.
Chad Gedeon	Micmacs of Listuguj
Jacques Gendron	MAMR
Danielle Giroux	Attention FragÎles
Patrick Golliot	SADC de Gaspé-Nord
Manon Guité	
Kim Harrison	Committee for Anglophone Social Action
Ambroise Henry	CLD de la MRC de Bonaventure
Claude Isabel	Parc national de la Gaspésie
Catherine Johnson	Micmacs of Gesgapegiag
Bruno Lachance	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Jean-François Lagarde	SADC de Gaspé-Nord
Myriam Landry-Leblanc	Étudiante
Rino Laplante	Produits Forestiers Temrex
Nicole Lapointe	CRÉ-GÎM
Bernise Leblanc	Association forestière du Bas-St-Laurent – Gaspésie
Claudette Leblanc	Comité ZIP Baie des Chaleurs
David Leblanc	Comité de Gestion du Bassin-Versant de la Rivière Restigouche
Gilbert Leblanc	
Marie-Joëlle Leblanc	Centre spécialisé des pêches de Grande-Rivière
Gino Lebrasseur	Ville de Paspébiac
Camille Leduc	CREGÎM
Jean-François Lemerle	Micmacs of Gesgapegiag
Geneviève Leroux	Conservation de la nature Canada
Claude-André Léveillé	CRÉ-GÎM
Annie Malenfant	CREGÎM
John Martin	Micmacs of Gesgapegiag
Reno Martin	Micmacs of Listuguj
Yves Martinet	Comité ZIP des Îles-de-la-Madeleine
Sagrario Martinez	Universidad Technologica de Nayarit
Ana Mattos	Mi'gmaq Organics
Brad McDonald	Ville de Gaspé
Rénald Méthot	MAMR
Gabriel Minville	CLD de la Côte-de-Gaspé
Arthur Mioussé	
Simona Motnikar	Centre aquacole marin de Grande-Rivière
Sévrine Palluel	CREGÎM
Christian Pelletier	MRC de la Haute-Gaspésie

Micheline Pelletier	Ville de Sainte-Anne-des-Monts
Raymond Pigeon	Ville de Bonaventure
Steve Plante	UQAR
Rémi Plourde	Parc national de l'Île-Bonaventure-et-du-Rocher-Percé
Annie Poirier	CFIM – Diffusion communautaire des Îles
Gérard Porlier	Municipalité de Saint-Alphonse
Luc Potvin	Table de concertation agro-alimentaire de la Gaspésie
Suzanne Provost	MCCCCF
Bernard Racine	MAPAQ
Solange Renaud	MDDEP
Claude Richard	CRÉ-GÎM
Gilbert Scantland	CRÉ-GÎM
Jean-Noël Sergerie	Récupération La Récolte
Nathalie Spooner	CLD de la MRC d'Avignon
Carmen St-Denis	Union des producteurs agricoles
Geneviève St-Hilaire	Commission scolaire René-Lévesque
Sylvain Tanguay	Association touristique régionale de la Gaspésie
Olivier Tessier	Conservation de la nature Canada
Marc Tétreault	Union des producteurs agricoles
Rachel Thibeault	Bioparc de la Gaspésie
Pierre Vicaire	Harmonie Inter-Communauté
Johanne Vigneau	CJE des Îles-de-la-Madeleine
Jean-Simon Vigneault	CLD de la Haute-Gaspésie

# Photos



Panélistes du mercredi (photo : CREGÎM, 23 mai 2007)



Salle principale et participants (photo : CREGÎM, 24 mai 2007)



Traduction des documents du colloque



Événement zéro-déchet  
(photo : CREGIM, 23 mai 2007)



Salle secondaire et participants (photo : CREGIM, 24 mai 2007)

# Annexe 1 – Vision régionale de développement durable

## Pourquoi une vision ?

Les organisations et les entreprises possèdent tous une vision ou image du futur qui correspond à ce qu'elles souhaitent devenir, atteindre. Ainsi, en possédant une vision, il est plus facile de s'assurer que les objectifs et les stratégies forment un tout logique et cohérent. Cette vision est souvent élaborée selon les valeurs et croyances des dirigeants. Si l'exercice d'élaborer une vision est courant et important pour les organisations et entreprises, il devrait l'être également pour une région. La Conférence régionale des élu(e)s de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (CRÉ-GÎM) a d'ailleurs fait cet exercice en 2006. L'exercice est colossal puisque la région est très vaste et diversifiée et que les secteurs d'activités et les aspects qu'il faut prendre en considération sont bien nombreux. Le résultat est important, puisqu'il deviendra le guide qui oriente le développement de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine pour les prochaines années.

Alors pourquoi élaborer une vision commune de développement durable ? L'objectif est d'articuler les démarches et stratégies de développement durable autour d'une vision partagée qui s'appuie sur les principes de développement durable convenus au Sommet de la Terre de Rio de Janeiro.

L'intérêt et le besoin d'une telle vision ont aussi été soulignés clairement. La plupart des intervenants qui ont participé à l'élaboration du plan quinquennal de développement régional de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine souhaitent que la région se développe de façon viable dans le respect de l'environnement et des valeurs des gens qui y vivent. L'importance du développement durable pour favoriser l'émergence de la région était déjà prioritaire. Lors du forum « Place aux citoyens » organisé par le gouvernement du Québec et la CRÉ-GÎM en septembre 2004, l'importance d'adopter et de mettre en œuvre une vision concertée de développement durable régionale est ressortie. Même souhait énoncé lors de la première rencontre des mandataires-conseils de la CRÉ-GÎM également tenue en septembre 2004.

L'adoption d'une vision commune nécessite d'entrer dans une démarche de concertation auprès des décideurs et des acteurs socio-économiques de la région, exercice des plus bénéfiques pour la région. Il s'agit en fait d'une démarche de mise en œuvre du développement durable en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine. Le but est de contribuer à l'intégration des principes de développement durable dans les processus de planification et de prise de décisions, en favorisant l'émergence d'une vision concertée de développement durable. Ceci permet également d'être proactif par rapport à l'adoption de la Loi sur le développement durable du gouvernement du Québec. Dans une perspective plus globale, la démarche a permis aux secteurs économiques, sociaux et environnementaux de créer une synergie par rapport au développement durable dans la région. Elle a aussi permis d'éclaircir les questions suivantes : Où sommes-nous rendus dans la compréhension et l'application des principes de développement durable en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine ? Et comment pouvons-nous poursuivre sa mise en application.

## **Une question de valeur**

Un des objectifs ultimes du projet *Ensemble pour un avenir durable* est que les décideurs et acteurs socio-économiques de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine dotent la région d'une vision concertée de développement durable. Cet exercice de vision commune est influencé par les valeurs des gens qui habitent la région et qui la développent et doit se dérouler dans une perspective de long terme.

Avant de déterminer cette vision commune, il faut identifier les valeurs qui nous sont chères. Les valeurs représentent des normes, des croyances et des convictions qui sont fermement ancrées et qui se rapportent à la façon de développer la région et d'y vivre. Une vision soutient la présence d'un ensemble de valeurs qui donne une orientation fondamentale et qui permet l'adhésion et le rassemblement de tous les intervenants.

Plus précisément, la vision concertée de développement durable dont la région se dotera doit refléter l'image idéale du milieu dans lequel nous souhaitons vivre. Aussi, la vision doit tenir compte des souhaits et des valeurs de la collectivité. C'est le fruit d'un voyage mental qui part du connu pour explorer l'inconnu et qui amène à élaborer une représentation de l'avenir qui tient compte de la situation actuelle, de faits, d'espairs, de craintes et de possibilités. Ça permet de donner du sens à ce que nous faisons aujourd'hui, pour l'avenir.

### ***Ensemble pour un avenir durable***

Ayant en tête cet objectif, le projet *Ensemble pour un avenir durable* a été rédigé, puis a vu le jour. Le Conseil régional de l'environnement de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (CREGÎM) a pris en charge la réalisation de cette démarche en quatre étapes.

Dans un premier temps, il s'agissait de réaliser un colloque afin de mettre à jour nos connaissances sur le développement durable et de se doter d'un langage commun pour la suite. La seconde étape était une consultation et une réflexion sur la façon dont nous devrions faire du développement durable. Celle-ci a permis de préparer la troisième étape, celle de l'élaboration et de l'adoption de la vision. Finalement, il s'agit de s'assurer d'une suite au projet, de poursuivre la démarche qui a été initiée tout en proposant des actions concrètes.

Le développement durable est souvent associé à l'environnement, peut-être parce que ce secteur en est souvent le promoteur, mais il s'agit de bien plus. Ainsi, il était important que le projet favorise la concertation entre les secteurs économique, environnemental et social. Il était donc essentiel pour le CREGÎM de s'associer avec différents partenaires pour réaliser ce projet, tels que la Conférence régionale des élu(e)s de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (CRÉ-GÎM), le Ministère des Affaires municipales et des Régions (MAMR) et le ministère du Développement durable de l'Environnement et des Parcs (MDDEP).

De nombreux autres partenaires ont aussi contribué à leur façon au projet, dont Développement économique Canada, Patrimoine Canada, le Gaspésien CEDEC et les Micmacs de Gesgapegiag.

Afin de travailler ensemble et pour que le développement durable prenne vie dans les organisations de la région, les décideurs et les acteurs socio-économiques sont principalement ciblés par le projet. Il s'agit avant tout d'un projet de développement qui se veut commun à l'ensemble de la région et des gens qui la composent.

### **Travail menant à la vision**

Le travail menant à la vision finale a débuté dès le début du projet, où les participants au « Colloque sur le développement durable de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine » ont identifié plusieurs valeurs qui leur sont chères.

Le développement durable une question de valeur :

[http://www.cregim.org/pdf/dd\\_consul.questions.pdf](http://www.cregim.org/pdf/dd_consul.questions.pdf)

Ensuite, les ateliers d'échanges et de réflexions sur le développement durable ont permis de récolter les fondements de la vision. Ils ont été présentés comme étant les éléments de vision. Les ateliers ont été réalisés à différents endroits afin d'obtenir une information représentant la diversité régionale. Il s'agissait ensuite d'identifier les éléments qui sont communs à tous et qui semblent rassembleurs afin de construire la vision là-dessus.

Synthèse régionale des consultations :

[http://www.cregim.org/pdf/synthese\\_regionale\\_consultation.pdf](http://www.cregim.org/pdf/synthese_regionale_consultation.pdf)

Le résultat des consultations de même que les 13 éléments rassembleurs de vision ont été présentés aux participants du colloque *Ensemble pour une vision régionale de développement durable*. Un professeur et chercheur de l'UQAM, spécialiste en développement durable et extérieur à la région, qui accompagne la démarche depuis le début, devait proposer une vision préliminaire. Il a préféré apporter ses commentaires et réflexions face aux résultats de la démarche, puisque c'est à la région d'élaborer sa vision. C'est donc à la fin du colloque qu'une vision a été proposée. Sur le coup, les participants ont semblé en accord avec la proposition et ont convenu de la commenter et la bonifier par la suite. La première version de la vision est donc la suivante :

Faire ensemble, unis dans la diversité, de la région GÎM, un lieu privilégié d'application du développement durable réputé pour :

- son environnement sain
- sa démocratie participative
- son économie durable

À partir de cette proposition, le CREGÎM et le comité consultatif du projet *Ensemble pour un avenir durable* ont travaillé la vision afin de s'assurer qu'elle tienne compte des trois pôles du développement durable, soit l'environnement, le social et l'économie. De plus, elle a été élaborée en considérant :

- Les résultats de l'atelier du colloque sur le développement durable réalisé en mai 2006  
[http://www.cregim.org/pdf/dd\\_consul.questions.pdf](http://www.cregim.org/pdf/dd_consul.questions.pdf)
- Les résultats des consultations réalisées à l'automne 2006  
[http://www.cregim.org/dd\\_consultations.html](http://www.cregim.org/dd_consultations.html)
- Les discussions et réflexions issues des ateliers et des assemblées plénières du colloque réalisé en mai 2007

- Les 16 principes de la Loi sur le développement durable du Québec  
<http://www.mddep.gouv.qc.ca/developpement/principe.htm>
- L'énoncé de vision stratégique de la CRÉ-GÎM  
<http://www.cre-gim.net/Publications/rapports/vision.pdf>
- Les résultats de Vision Jeunesse 2006  
[http://www.portailjeunesse.ca/?ses=pub\\_MjAwNy0wNi0xNDA5OjM3OjU2&id=117&titre=Vision\\_jeunesse](http://www.portailjeunesse.ca/?ses=pub_MjAwNy0wNi0xNDA5OjM3OjU2&id=117&titre=Vision_jeunesse)

De ce travail, est issue une nouvelle version de la vision. Celle-ci est accompagnée d'une description des différents thèmes utilisés. La seconde version est donc la suivante.

Ensemble, uniEs dans la diversité, faire de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, un lieu réputé pour :

- son environnement sain ;
- son implication citoyenne ;
- son économie durable ;

dans une perspective d'équité et d'épanouissement individuel et collectif en respect de ses cultures.

#### **Explication de certains termes de la vision**

Diversité : francophones, Micmacs et anglophones / diversité du territoire / diversité des secteurs d'activités / diversité d'âges

Faire : verbe d'action / faire c'est passer à l'action, agir, obtenir du concret / démarche en continue

Réputé : acquisition et obtention d'une notoriété, d'une distinction et d'une reconnaissance

Environnement sain : bonne qualité de l'eau, de l'air et du sol / le maintien d'un environnement sain et de la biodiversité / des ressources fauniques (animaux) et floristiques (arbres, plantes) en santé

Implication citoyenne : participation et engagement des citoyenNEs et des groupes / partenariat / processus de consultation / concertation / transparence / éducation / participation / écoute et ouverture.

Économie durable : Exploitation durable et concertée des ressources naturelles / utilisation optimale des ressources naturelles (respect de la limite, mais aussi transformation des ressources) / activités humaines respectueuses de la capacité de support des écosystèmes afin d'en assurer leur pérennité / investissement dans l'innovation et le savoir / s'assurer de retombées locales.

Équité : Éthique et solidarité sociales / actions de développement durable entreprises dans un souci d'équité intra et intergénérationnelle / un juste partage des ressources et des richesses

Épanouissement : bonheur / actualisation de nos potentialités / répondre aux besoins primaires et supérieurs des individus

Respect : ouverture / écoute / connaissances mutuelles

Cultures : valeurs / traditions / les peuples / l'histoire et le patrimoine / créations artistiques et activités culturelles / savoirs

## **Validation de la vision auprès des participants**

Cette nouvelle version retravaillée de la vision a été envoyée aux participants du colloque *Ensemble pour une vision régionale de développement durable* de même qu'à ceux des ateliers d'échanges et de réflexions sur le développement durable de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. Il leur a été demandé de prendre connaissance de la vision et de l'explication des termes, puis de répondre à deux questions :

- Est-ce que cet énoncé de vision vous satisfait, oui ou non ?
- Avez-vous des commentaires ou suggestions ?

La grande majorité des réponses reçues étaient en faveur de la vision proposée. Quelques personnes ont également suggéré des modifications sur la forme et sur les définitions. Plusieurs de ses modifications ont été intégrées afin de créer la version finale de la vision qui se trouve à la page suivante.

## **Appropriation de la vision**

Une fois la vision adoptée, il faut dans un premier temps la communiquer, la diffuser et la faire connaître. À ceux qui l'ont élaborée mais aussi à tous les décideurs et acteurs socio-économiques de la région ainsi qu'à la population. Ensuite, les organisations doivent l'intégrer dans leur propre mission afin que les décisions qui seront prises et les actions entreprises reflètent cette vision.

Maintenant, un plan d'action et des objectifs de mise en œuvre peuvent être élaborés. Ils devront se faire, encore une fois, de façon concertée à l'échelle régionale. De plus, chaque organisation et chaque individu peuvent réaliser des actions cohérentes avec la vision.

La démarche du projet *Ensemble pour un avenir durable* se terminera en prenant soin d'élaborer et de structurer un suivi au projet en se basant sur les priorités régionales qui ont été identifiées. Il est important que la démarche de développement durable amorcée se poursuive dans une perspective de long terme, bien au-delà des deux années du projet *Ensemble pour un avenir durable*.

## Version finale de la vision

**Ensemble, unie dans sa diversité, la région Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, se distingue par :**

- **un environnement sain ;**
- **un engagement citoyen ;**
- **une économie durable ;**

**dans une perspective d'équité permettant l'épanouissement individuel et collectif, en respect de ses cultures.**

Unie : la région et sa population qui sont ensemble de manière à former un tout ou à être en union.

Diversité : caractère, état de ce qui est divers / divers et diverses cultures (francophones, Micmacs, anglophones et autres), écosystèmes, territoires, secteurs d'activités.

Se distinguer : se rendre distinct, différent de, se différencier / reconnaître selon des traits particuliers.

Environnement sain : ensemble des conditions naturelles (physiques, chimiques, biologiques) dans lequel les organismes vivants incluant les êtres humains se développent / maintien de la diversité et de l'intégrité des paysages / bonne qualité de l'eau, de l'air et du sol / maintien de la biodiversité / écosystèmes en santé / ressources fauniques (animaux) et floristiques (arbres, plantes) en santé.

Engagement citoyen : participation et intégration des citoyennes, citoyens et des groupes au développement de la région / partenariat / consultation / concertation / transparence / écoute et ouverture.

Économie durable : stabilité et concurrence économiques / investissement dans l'innovation et le savoir / emplois disponibles et de qualité / exploitation durable et concertée des ressources naturelles / s'assurer de retombées locales.

Équité : Justice et solidarité sociales / actions de développement durable entreprises dans un souci de partage et d'échange intra et intergénérationnels / juste partage des ressources et des richesses.

Épanouissement : manifestation d'un sentiment de bonheur / actualisation de nos potentialités / répondre aux besoins primaires et supérieurs des individus.

Respect : prendre en considération / ouverture / écoute / reconnaissance et estime mutuelle / droits des personnes

Cultures : ensemble des aspects intellectuels et des formes acquises de comportement propres à une civilisation, une nation (valeurs, traditions, histoire, patrimoine, savoirs) / droits de la personne.



**CRÉ** conférence  
régionale des élu(e)s  
Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine



**DÉVELOPPER AUTREMENT  
EN GASPÉSIE ET AUX ÎLES**

**Une question de choix...**





# Desjardins



## DESJARDINS, PARTENAIRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Nous saluons les efforts déployés par les divers intervenants du milieu qui ont collaboré à l'organisation de ce colloque portant sur le développement durable pour notre région et dont le thème est « Ensemble pour une vision régionale de développement durable ».

À la Caisse populaire Desjardins des Quatre-Vents, nous sommes fiers d'accueillir les participants de ce colloque dans notre localité et, tout comme les autres caisses populaires Desjardins de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, nous sommes heureux de participer financièrement à la tenue de cet événement d'importance.

Nous souhaitons à tous les participants des rencontres enrichissantes et des échanges fructueux. Nous souhaitons, aussi, que ce moment de réflexion permette la concrétisation du développement durable dans la région de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.

[desjardins.com/cooperation](http://desjardins.com/cooperation)



**Desjardins**  
Caisse populaire  
des Quatre-Vents

Conjuguer avoirs et êtres

# NOTRE CHOIX EST CLAIR. NOTRE CHOIX EST VERT.



Hydro-Québec soutient résolument le développement de l'énergie éolienne. En complémentarité avec l'hydroélectricité, cette source d'énergie permettra de répondre aux besoins en électricité du Québec au cours des prochaines années. C'est un choix durable.

Produire de l'électricité avec de l'eau et du vent, c'est bon pour nous tous et c'est bon pour l'environnement.





**Consortium en foresterie**

Gaspésie–Les-Îles

SAVOIR | FAIRE SAVOIR



PAR SA MISSION, LE CONSORTIUM  
SUPPORTE LES COLLECTIVITÉS  
DANS LE DÉVELOPPEMENT  
DURABLE DE LEURS FORÊTS.

**Mission**

Acquérir et transférer les connaissances sur les forêts de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine dans une optique de développement durable.

**Pour nous joindre**

Bureau de Gaspé :  
37, rue Chrétien, bur. 26, C. P. 5  
Gaspé (Québec) G4X 1E1

Bureau de New Richmond :  
138 B, Route 132 Ouest  
New Richmond (Québec) G0C 2B0

Gaspé (418) 368-5166 | 1 866 361-5166  
New Richmond (418) 392-2667

